

# LES ALLUMÉS DU JAZZ

n°15



**Spécial  
Photo**

**Le jeu  
de la chance**

**Le Querrec**

**Blow-Up**

**Terronès  
versus  
Mephisto**

**Schadeberg**

**Propriété  
Légalité  
Sécurité  
remplace  
l'ancienne  
devise**

# Le jeu de la chance

par Jean Rochard

Le petit milieu du Jazz désarmé aime à se quereller de façon désarmante (voir plus loin dans ce numéro), Où est-il, que fait-il, que joue-t-il lors d'événements importants ? Lorsque les lycéens reviennent dans la rue par exemple. Place de la République à Paris, 28 mars, fin de manif pour le retrait du CPE, un groupe de percussionnistes amateurs rejoint par un souffleur de cornemuse jouent face aux boucliers des forces de "l'ordre" suréquipées. Splendide ! Ils ne s'arrêteront que par force lorsque la police, cette armée d'un pouvoir censé nous représenter qui nous est étranger, cette force d'occupation donc, fera violence aux manifestants. Et nous ? N'avons-nous pas mieux à faire que des gammes et des arpèges en bonne conscience quand le monde bouge, mieux à faire qu'entretenir une sorte de lâche tradition artistes-occupant. Qui a dit musique vivante ?



1965, premiers symptômes de la grippe aviaire

## GARDER L'ACCENT

Il est coutume de dire que les signes annonçant Mai 1968 étaient légions (les films de Jean-Luc Godard par exemple), que le Général de Gaulle qui prévoyait lors des traditionnels vœux du 1er janvier 1968 une jeunesse calme et studieuse n'avait, ainsi que ses sbires, rien su voir etc. Il est d'autres indices, contraires ! Le défilé du 30 mai 1968, les accords de Grenelle du 27 mai étaient garantis par un événement d'importance : la victoire de Mireille Mathieu au Jeu de la Chance le 21 novembre 1965. Ce jour d'automne, donc, la France petite bourgeoise s'était offerte une voix en la personne de la pucelle (pour la légende) d'Avignon. Fille d'un tailleur de pierre (qui réalisa la tombe d'Albert Camus), la petite ouvrière d'une usine d'enveloppes entendit l'appel de la France pour bouter la chianlit hors des frontières. Après qu'elle a remporté le concours "On chante dans son quartier", l'adjoint au maire d'Avignon, Raoul Colombe, l'aïda à franchir les remparts de la future ville de l'Ajmi pour se présenter au fameux Jeu de la Chance, le télé-crochet de la populaire émission Télé Dimanche de Raymond Marcillac présenté par Roger Lanzac. Enfin, la France, ou la Frrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrance comme le disait le Président de la République de ces années-là, avait trouvé une véritable chanteuse politique et vaillante après le désespoir de l'inconscience des inoffensifs yéyés. Malraux pouvait tranquillement prévoir son défilé de soutien au Général, la voix de Mireille, libératrice de la France

résonnait et résonnerait longtemps. Le maire socialiste (appellation moderne sans rapport avec les trouvailles de Proudhon) de Paris, Bertrand Delanoë, a su garder l'accent invitant Mireille Mathieu, la première grande chanteuse de droite de l'après-guerre, à hurler en 2004 pour les célébrations du soixantième anniversaire de la Libération de Paris devant Jacques Chirac (ancien coordinateur des accords de Grenelle devenu mystérieusement Président de la République) son "Paris se met en Colère".

## FAITES LE MUR

Ces jours-ci, devant la Sorbonne, un couple d'étudiants s'est embrassé devant les appareils photos des voyeurs photographes. C'était fait pour être vu et c'était bien vu avant la construction du mur de fer devant la symbolique université, mur de fer qui rappelle celui de Berlin, celui qui sépare Israël de la Palestine. Avec les murs, on empêche les gens de s'embrasser, on les empêche de chanter. Il ne leur reste qu'à écouter la voix de la France ou à se mettre en colère.

## ZOLA

Émile Zola que l'on veut voir comme une sorte d'écrivain progressiste s'appliquant à peindre la classe ouvrière et

paysanne avec tendresse avait en fait beaucoup de condescendance pour le "petit" peuple (on dit désormais "France d'en bas"). Il s'est montré à l'instar de la majorité des écrivains français (sauf Verlaine, Rimbaud, Vallès et Hugo in extremis) un critique violent de la Commune de Paris, montrant une haine totale à l'égard des ouvriers aux velléités révolutionnaires. Le bon ouvrier pour lui, c'est celui qui se contente de ce qu'il a. Alors, on peut exprimer de la compassion à condition qu'il ne change pas. Zola puis Mireille Mathieu ont été la garantie des valeurs de la République, l'assurance de l'ennui poliment vêtu comme essence contre-révolutionnaire.

## FEU

La colère des banlieues en novembre 2005 a permis au bon peuple (tendance Mireille Mathieu) et à ses bons médias (tendance Zola) de reconsidérer les immigrés. Depuis lors, couvertures de magazines et articles mettent en avant les cas exemplaires, ceux qui réussissent, les immigrés modèles au service de la République. Ils sont chefs de pub ou avocats, directeurs de PME ou policiers gradés et s'habillent avec goût comme de bons Français. On a même trouvé un noir pour présenter le journal de TF1. Ça a fait la une des journaux, une grande nouvelle. Chez Walt Disney, le seul employé noir a longtemps été le cirreur de godasses. A TF1 où l'on s'y connaît en cirage de pompes, ça n'a pas changé. Le racisme a été rénové. Pour que les gens ne soient plus en colère, on leur conseille de voter, reste à trouver des candidats !

## COURRIER DES LECTEURS

Le courrier des lecteurs est toujours instructif. Aux Allumés du Jazz, on a reçu une lettre d'un anonyme lecteur (un oubli sans doute) nous informant que l'on devrait "avoir honte de cracher dans la soupe" puisque "subventionnés par l'État". Notre ami lecteur (pas besoin de trop le flatter, on se fout de perdre son abonnement puisque c'est gratuit) semble ignorer que les subventions ne sont pas des dons de l'État, mais une redistribution de l'argent public (et qui plus est ne sont pas le seul financement de notre journal). Peu importe, il reconnaît surtout par là-même qu'il faut faire allégeance à ses financeurs. Des journaux financés par la publicité, suivant son raisonnement, se doivent donc d'honorer leurs annonceurs d'une littérature bienveillante. Notre ami nous éclaire, on peut lire les journaux différemment et mieux les comprendre. Lors du prochain défilé du 14 juillet (auquel devraient être rattachées les Victoires de la Musique), notre camarade lecteur arborera ses décorations (en langage musical : sticker) en passant fièrement devant le Président de la République et le Maire de Paris. Mireille chantera dans son cœur.

## L'ARGENT

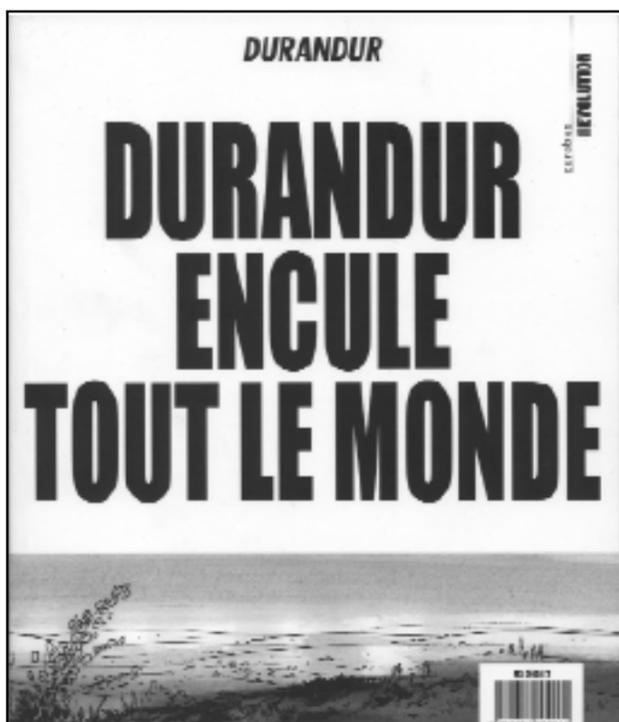
Yves Robert vient de publier un beau disque intitulé





Mai 1968, manifestation UD5ème sur les Champs Élysées

Guy Le Querrec, Magnum



*L'Argent* (Chief Inspector). Marcel L'Herbier puis Robert Bresson avaient fait un film du même titre. Dans le film de Bresson, on apercevait la femme qui tenait la librairie La Chasse au Snark à Montparnasse, librairie pour laquelle Derek Bailey faisait souvent de la publicité lorsqu'il jouait au Théâtre Dunois. Ce dernier, un des pères de la Free Music, nous a quittés récemment. Un musicien important d'un courant musical qui ne fit pas beaucoup d'argent. Les anarchistes espagnols en juillet 1936 brûlaient le contenu des coffres des banques. L'argent, c'est l'essentiel menacé par l'insignifiant disant quelqu'un, à moins que ce ne soit l'inverse.

#### ET LA MUSIQUE ?

Pas beaucoup de musique, pensez-vous dans cet article qui souffre et crache dans la soupe (en espérant lui donner du goût). On l'entend peu (il y a des écoles pour ça), on a pourtant besoin d'impulsion rythmique et d'imaginaire, d'accumulation d'exclamations, d'exploration des sonorités, de symétries abîmées, de se donner des airs puis de les chanter. Être et faire. Faisons fort ! Cessons d'être discrets sous couvert d'être efficaces. Le jour s'écroule, le temps s'écoule. On n'entend rien ! De rire, d'amour.

#### MUSIQUE (FLASH BACK)

Un soir d'hiver entre chien et loup dans un café du midwest (USA), pas grand monde, le disque qui passe est *Send me to the electric chair* par Dinah Washington, un client attablé

avec son jeune fils se présente au bar, c'est un noir. Il demande : « c'est bien Dinah Washington ? ». Il le sait très bien, il veut juste parler. Il n'a pas d'agressivité et rappelle qu'aux États-Unis 4% des condamnés à mort sont de race blanche. Il dit aimer Dinah plus que les autres à part peut-être Mahalia que Dinah interprète justement. Mireille Mathieu contre Mahalia Jackson, Zola contre La Commune, les banlieues contre elles-mêmes, on n'en a pas fini avec la colère.

#### POST IT

Le dessinateur Durandur (alias Michel Durand) vient de publier un livre intitulé *Durandur Encule Tout le Monde* (Editions Carabas, collection Révolution). L'ouvrage, bâti comme un impossible crescendo, met en lumière une déchirure, celle de nous autres voyeurs de l'inavouable. Ce livre choc vous dégoûtera à tout jamais d'écouter Mireille Mathieu, il vous redonnera peut-être envie de vous embrasser face au Monde et d'écouter et de jouer de la musique. Le jeu de la chance peut tourner.



échappent. Tout le disque passe comme dans un rêve éveillé – écoutez *Waters Of Light*. Tiens, si on n'était pas raisonnable, on n'évoquerait pas seulement Shuggie Otis, mais aussi un divin fantôme sexagénaire né à Seattle... Sensuellement délectable et absolument indispensable."

> MARCEL KANCHE

Vertiges des lenteurs  
Label bleu bleu électric LBLC4013



**Marcel Kanche (voix), Mino Malan (batterie, xylophone), Nicolas Pabiot (piano, orgue, harmonium), MK (voix, guitares, mandolines), John Greaves (basse électrique et acoustique, voix), Vincent Segal (violoncelle), Piers Faccini (harmonica), Arnaud Méthivier (basse, accordéon), Isabelle Lemaitre, Anna Chédid, Sylvia Laubé (chœurs)**

Evitant depuis toujours les agitations festives, Marcel Kanche, auteur pour -M- (*Qui de nous 2*) et Alain Bashung, écrit, du haut de ses cinquante ans, un sourire paisible dans les rides, *Vertiges des lenteurs*. Un chemin égaré, où l'on guette l'émotion, une lumière dans les sous-bois. Une musique simple, une voix juste, un enregistrement rapide, aussi simple. Ses compagnons (Vincent Segal, Arnaud Méthivier...), sont habillés de la même étoffe dont le froissement est un plaisir. Artisan de cet opus, façon satisfait et fier devant le mur de briques. Un mur droit et beau dont chaque joint de chaux est un horizon paisible. Marcel Kanche peut enfin écouter sa musique et, le soir venant, se couche serein. Une nuit de rêve dans un sommeil profond, loin de tout bavardage le concernant.

> ERIC LEGNINI TRIO

Miss Soul  
Label Bleu LBLC 6686



**Eric Legnini (piano), Rosario Bonaccorso, Mathias Allamane (contrebasse), Franck Agulhon (batterie)**

Eric Legnini est devenu en dix ans

un des plus talentueux pianistes de la scène jazz internationale. Après des études à New York avec Richie Beirach, il met son talent à profit aux côtés des plus grands interprètes tels que Serge Reggiani, Henri Salvador ou Claude Nougaro. Parallèlement, il devient le fidèle compagnon de Stefano di Battista, Flavio Boltro ou Stéphane Belmondo. Pour ce premier opus chez Label Bleu, Eric Legnini s'est attaqué brillamment au répertoire de Phineas Newborn. L'énergie, la sensibilité et l'intelligence harmonique du pianiste belge s'imposent. Sa sonorité précise, la perfection de ses phrases, souvent vertigineuses, tout chez lui exprime une personnalité un peu lunaire. Accompagné d'une rythmique en béton, le batteur tout terrain Frank Agulhon et le maître contrebassiste Rosario Bonaccorso, Eric Legnini trouve enfin sa place de leader.

> LIMOUSINE

Chief Inspector CHIN200610



**Laurent Bardainne (sax ténor, claviers, piano), Maxime Delpierre (guitare), David Akinin (batterie, percussions, glockenspiel)**

Limousine, groupe emmené par Laurent Bardainne, est né en écoutant les musiques des films de Jim Jarmusch, Wim Wenders ou Sergio Leone. Avec le temps, le trio s'est émancipé des sons de guitare de Neil Young et Ry Cooder ou des mélodies des Lounge Lizards de John Lurie. Limousine a creusé ces premières influences pour jouer aujourd'hui la musique d'un road movie imaginaire, la bande son apaisée d'un western méditerranéen. Limousine c'est un salon flottant, un espace calme dans « un monde de brutes ». Dans leurs différents groupes, Laurent Bardainne, Maxime Delpierre et David Akinin jouent plutôt des musiques dites urbaines : un mélange de jazz, de musiques actuelles, de rock, d'électro, une musique souvent saturée, parfois agressive.

Le cadre musical de Limousine leur donne l'occasion de revenir à un autre versant de leur culture musicale, la musique folk, la chanson. Une facette qui se retrouve dans le choix du répertoire du groupe, dans l'adjonction de textes et dans l'envie commune de jouer une musique simple, minimaliste, sans travail d'improvisation, de jouer exclusivement des ballades au format chanson. Ils s'attachent ainsi à laisser le thème se faire, sans improviser, sans extrapoler, en exposant simplement et le mieux possible une mélodie.

> LOLA LAFON & LEVA

Grandir à l'envers de rien  
Label Bleu bleu électric 1b4010



**Ivica Bogdanic (accordéon, claviers), Lola Lafon (chant, guitare, samples), Olivier Lambert (samples, programmation, guitares électrique et acoustique), Julien Rieu de Pey (basse électrique et acoustique), Marc Savev (guitares électrique et acoustique, bouzouki), Romain Garriot (guitares électrique et acoustique, basse)**

Une enfance passée en Roumanie et en Bulgarie, mêlée à une écoute acharnée des vieux Stones et Patti Smith, puis plus tard Jeff Buckley, et Lola invente Leva en 1999. Les chansons naissent dans sa chambre, puis Lola Lafon & Leva grandissent dans les cafés, les petites salles, les concerts de soutien, un peu partout. Un Macédonien à la guitare, un Serbe à l'accordéon, un Français à la basse, un Belge aux samples, une Franco-Biélorusse au chant... Tous d'accord pour traiter les compos en français comme les reprises de traditionnels roumains : guitare folk rock et accordéon balkanique sur des samples ténébreux de Prokoviev, entre autres.

> LOVE POULBOT

La cave Saravah (vol.1)  
Saravah SHL2122



**Pierre Barouh, Francis Lai, Nicole Croisille, Jacques Higelin, Areski, Brigitte Fontaine, Baden Powell, Jacques Dupree, Michel Roques, Daniel Vallancien, Jean-Charles Capon, Jean-Philippe Goude, Catharsis, Pierre Akendengue, Art Ensemble of Chicago...**

Historiquement, Saravah est le premier label généraliste, au sens large, en France. L'objectif de son créateur, en 1966, se limitait à l'édition, mais Pierre Barouh, favorisé par les revenus de ses droits d'auteurs, se lança très vite dans la production. En 40 ans d'activité, avec des interruptions et des faillites, son catalogue compte 200 albums, dont la moitié furent produits entre 1967 et 1977 ! Un bon tiers des références des années

70 n'a pas été réédité, au passage du format vinyle au CD ! La collection *La cave Saravah* est destinée à la remise en circulation du fond discographique prisonnier de la cave Saravah.

La réalisation du premier volume, représentatif de la personnalité du label à ses débuts, a été confiée aux oreilles fraîches d'Henri Landré alias Love Poulbot, programmateur de la radio nantaise Jet FM. On y trouvera les parfums d'une nuit blanche de 1965 à Rio durant laquelle Pierre Barouh et Baden Powell enregistrèrent leurs premiers sambas en version française, les instrumentaux généreux de Francis Lai, l'éclat de Nicole Croisille, le légendaire bluesman Champion Jack Dupree, mais aussi les cuivres sulfureux de l'Art Ensemble of Chicago s'associant aux artistes de passage, un inédit de Jack Higelin au meilleur de sa forme, un foisonnement d'expérimentations poétiques et de métissages avec Areski, Brigitte Fontaine, Michel Roques, Daniel Vallancien, Jean-Charles Capon, Jean-Philippe Goude, Catharsis, Pierre Akendengue. Nous vous proposons une aventure esthétique, une immersion dans une époque où la musique, poussée par un vent de liberté, devenait mondiale ; l'amorce fertile d'un projet en perpétuelle construction.

> YVES ROBERT

L'argent  
Chief Inspector CHHE200605



**Yves Robert (conception, réalisation, arrangements, trombone, voix), Jean-Philippe Morel (basse, contrebasse, voix), Sylvain Thevenard (son, montage, réalisation, arrangements), Elise Caron (voix)**

C'est un opéra quotidien où s'entremêlent les propos d'une économiste (Yamina Tadjeddine), d'un psychanalyste (Bernard Ferry), d'un trader (Arnaud Chesnay), d'un philosophe (Jean-Paul Curnier) et une musique vive, imagée, pleine de jazz et du boucan de la vie. L'exploration d'une préoccupation constante, l'argent, nourrie de réflexions sur les banques, la valeur, l'enrichissement, la pulsion, le marché, le crime, les États-Unis, l'endettement. C'est le dernier projet concocté par le tromboniste et compositeur Yves Robert. Depuis plusieurs années, il sillonne des territoires jazzistiques variés et de haute tenue (collaborations avec Michel Portal, l'O.N.J., Louis Sclavis, Marc Ducret, Heiner Goebbels, Joëlle Léandre, Laurent Dehors...). Il en profite pour développer un style ludique qui mélange écriture mélodique, virtuosité instrumentale, improvisation libre, ambiances sonores, recherche en groupe.

> SOLETTI / BESNARD

Nocturne  
Rude Awakening presente RA2003



**Patrice Soletti (guitare, objets), Aurélien Besnard (clarinettes)**

Le premier acte discographique du duo Soletti/Besnard ne sacrifie ni heurt mélodique, ni fluidité bruitiste. Des instantanés en résultent, évitant les poncifs nauséux du geste improvisationnel. Ici, interaction constante et échanges fulgurants clarifient le propos. Ces musiciens ont bien compris qu'on ne peut crier en permanence si beau soit le cri. Aussi le duo prend soin d'articuler sa liberté dans le cadre toujours changé de son discours comme pour mieux nous faire entendre, dans le murmure du soir, la plénitude du déchirement.

> THE CONTEST OF PLEASURES

Albi Days  
Potlatch P205

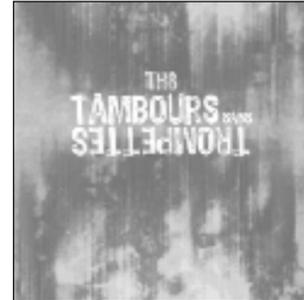


**John Butcher (saxophones ténor et soprano), Xavier Charles (clarinette), Axel Dörner (trompette)**

Depuis leur toute première rencontre au festival Musique Action (Vandœuvre, mai 1999), le trio The Contest of Pleasures (John Butcher, Xavier Charles, Axel Dörner) n'a cessé de défricher de nouveaux territoires. Leur premier CD, enregistré lors du festival de Mulhouse (août 2000) et publié sur Potlatch, constitua vite une référence des nouveaux champs de l'improvisation acoustique. Au printemps 2005, le trio a été invité pendant une semaine au GMEA, Centre de Création Musicale d'Albi-Tarn, pour y être enregistré par Laurent Sassi qui a su mettre à profit les potentiels acoustiques des différents lieux à leur disposition et varier les situations sonores en jouant sur la nature et les emplacements des micros. Ensuite, chacun des participants a mixé et construit des pièces dont l'une des particularités est de continuer à interroger la relation entre improvisation et composition. Les titres aux noms de légumes (sur le premier CD, il s'agissait de noms de fruits) ont inspiré le visuel de la pochette.

> THERMOSTAT 8

Tambours sans trompettes  
Étonnants Messieurs Durand EMD0601



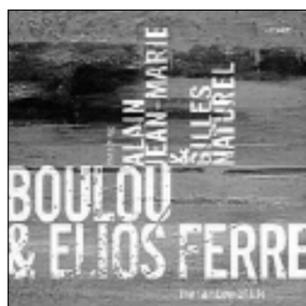
**Charles Davot (batterie, percussions, vibraphone, etc.), Michel Deltruc (batterie, percussions, etc.), Jérôme Hulin (percussions, djembé, etc.), Jacques Tellitoci (percussions, vibraphone, marimba, etc.)**

Détournement d'objets détournés ; ré-percussions de la matière brute ; quadraphonie subtile ou décalée, le spectacle du rythme se diffuse en acoustique électronique. Du bois au plastique, en passant par le verre, le métal, les peaux, des matériaux creux ou pleins, tout ce qui se frappe, se choque, se pousse, se caresse, se tape, se transforme en édifice musical par la magie de huit "mains de maîtres". Quatre personnalités percutantes au service d'une création collective mêlent la tradition musicale et l'improvisation. Ces étonnants messieurs délirants démontrent que l'humour et la performance ne sont pas incompatibles et peuvent laisser des traces musicales frappantes, lyriques et explosives. *Tambours sans Trompettes* en est l'expression, album rare, détonant, lumineux et indispensable ...



Erratum :  
La photo-anniversaire de In situ, publiée dans le précédent numéro, était de Gérard Rouy.

## &gt; BOULOU &amp; ELIOS FERRE

The Rainbow of life  
BEEJAZZ BEE05Boulou et Elios Ferré (guitare),  
Alain Jean-Marie (piano),  
Gilles Naturel (contrebasse)

L'arc-en-ciel des musiques.

Les vrais musiciens ont quelque chose à se dire, et ce « dire » est secret. Souvent, ils l'ignorent eux-mêmes, mais ils le savent. La rencontre des frères Ferré, Boulou et Elios, avec leur récent partenaire Alain Jean-Marie, et Gilles Naturel, a quelque chose de naturel. Eux deux partagent un timbre, une éducation, un savoir de famille qui ne s'inventent pas. Alain Jean-Marie et Gilles Naturel comptent parmi les musiciens les plus unanimement estimés de leurs pairs. Ces critères suffiront. L'accent de chacun de ces quatre-là est singulier, autonome, reconnaissable et aimable comme un visage, comme une voix, comme un être. Leur langue est commune : assez pour s'offrir aux vibrations spontanées, à la grâce immédiate, à la parole donnée.

Un album, comme un concert, est affaire de répertoire, de construction, d'assemblage ; de cet intime sentiment du rythme d'ensemble qui fait les scansions, les alternances et les curiosités. Le répertoire dont il est constitué répond à la modestie ordinaire des Ferré, à leur immense respect de la musique.

## &gt; ZUFFEREY/BOISSEAU/HUMAIR

Après l'orage  
BEEJAZZ BEE06Gabriel Zufferey (piano),  
Sébastien Boisseau (contrebasse),  
Daniel Humair (batterie)

En 1998, Gabriel Zufferey n'a que 14 ans lorsque Daniel Humair l'entend pour la première fois dans le cadre du Concours Martial Solal, Prix du Meilleur Espoir de la SACEM. En 2002, sur la demande du producteur, Daniel Humair accepte immédiatement de jouer sur ce premier disque de Gabriel. Il émet deux souhaits : que ce soit Sébastien Boisseau à la contrebasse et que, d'autre part, l'enregistrement se réalise dans les Studios de La Buissonne de Pernes-Les-Fontaines. Ses vœux sont exaucés avec enthousiasme. En octobre 2003, les trois musiciens entrent en studio,

sans avoir répété au préalable. Il émane de cet enregistrement une complicité musicale et affective soulignée par la tendresse du grand frère suisse à l'égard de son cadet. Les regards malicieux lors des séances se retrouvent dans ce disque, témoignant d'instant magiques. Gabriel s'y révèle un musicien mature. Sa liberté d'expression et l'écoute attentionnée de ses partenaires sont impressionnantes. Avant la session, Daniel Humair a demandé à Gérard de Haro, l'ingénieur du son, de placer les instrumentistes dans la même pièce. Il en résulte cette fraîcheur, cette ambiance "comme en concert"... Gabriel Zufferey est déjà un musicien accompli, au style très personnel.

## &gt; GUILLAUME DE CHASSY/DANIEL YVINEC

Chansons sous les bombes  
BEEJAZZ BEE07Guillaume de Chassy (piano),  
Daniel Yvinec (contrebasse),  
André Minvielle (voix)

Un hommage à la chanson française des années 1930-1950. À l'origine du projet, il y a l'observation d'un paradoxe : cette époque troublée et hantée par la guerre voit l'éclosion d'un chant populaire naïf et nostalgique. Le projet du pianiste Guillaume de Chassy et du contrebassiste Daniel Yvinec est un voyage au cœur du patrimoine musical de ces années-là, et le premier volume est consacré à la chanson française ; l'artiste invité est le chanteur André Minvielle.

Après ce long travail d'impregnation du répertoire, Guillaume de Chassy et Daniel Yvinec choisissent volontairement de ne pas répéter avant l'enregistrement. Ils veulent préserver et partager, ensemble, la fraîcheur de leur rencontre avec le chanteur André Minvielle. Chansons sous les bombes ressemble à une longue séance d'improvisations enregistrées, toutes en une seule prise.

Pour la première fois, Guillaume de Chassy et Daniel Yvinec rencontrent la folie vocale et la remarquable sensibilité d'André Minvielle. À son arrivée, le programme est ouvert, le répertoire n'est pas encore défini. Mais André Minvielle entre en studio avec quelques surprises de l'année 1932 : *Le dollar, Il travaille du chapeau* et quelques autres encore... Les trois musiciens écoutent ces chansons et, ensemble, décident de modifier le programme pour y ajouter ces titres impromptus du chanteur. Guillaume et Daniel retranscrivent les chansons en quelques minutes tandis qu'André, à côté, prépare sa voix...

## &gt; GUILLAUME DE CHASSY/DANIEL YVINEC

Wonderful world  
BEEJAZZ BEE08Guillaume de Chassy (piano),  
Daniel Yvinec (contrebasse)

Un hommage à la chanson américaine des années 1930-1950. L'aventure débutait en France avec le premier volume du triptyque, *Chansons sous les bombes*, musique pour des temps troublés. Le répertoire était illustré par l'œuvre d'Edith Piaf, Jean Gabin, Charles Trenet... C'était un voyage au cœur du patrimoine musical français d'après les versions originales des chansons françaises de l'entre-deux guerres. Guillaume de Chassy et Daniel Yvinec poursuivent leur projet à New York et signent aujourd'hui *Wonderful World, songs on the street*. Cet album concept évoque ces mêmes années 1930-1950 à la rencontre du répertoire des standards américains. À New York, la tradition des chansons de Broadway et des films historiques de Hollywood reste vive... De Chassy et Yvinec arpencent New York, micro en main, faisant appel aux souvenirs des passants ; des bribes de mélodies et de paroles resurgissent des mémoires. Des inconnus se prêtent au jeu et chantent à cappella dans la rue, dans un hall d'hôtel, dans le métro. De retour en France, l'aventure se poursuit. Les artistes retrouvent leurs émotions. Ils revisitent ces musiques pour se les approprier. Le pianiste et le contrebassiste accompagnent parfois ces voix « retrouvées », ils les prolongent toujours par des improvisations donnant une lecture personnelle des thèmes de cette époque.

## &gt; BOULOU &amp; ELIOS FERRE

Shades of a dream  
BEEJAZZ BEE010Boulou et Élios Ferré (guitares),  
Alain Jean-Marie (piano),  
Ricardo del Fra (contrebasse)

Les nuances d'un rêve. Avec les frères Ferré, à l'instar d'un H.G. Wells ou de l'Alejo Carpentier du fameux *Concert Baroque*, la musique devient « une machine à explorer le temps ». Pour Boulou, cette exploration a commencé il y a un peu plus de quatre décennies, au tout début des années 60. C'était hier. D'emblée,

pour cet enfant prodige, comme pour les maîtres indiens et les boppers véritables, le caractère jubilatoire de l'improvisation s'attèle à l'exigeante nécessité de l'ancrage vocal. Surprise du jaillissement. Rigueur et folie du cantabile. Eblouissements confondus. Confondant. Chez Élios, l'alchimie des désirs prend une autre forme, se mesurant d'abord à la finesse de la science harmonique. Émotion. Art de la mélodie qui touche. Mathématique précoce. Modulation virtuose. Avec Alain Jean-Marie et Riccardo Del Fra, les brothers pourraient bien avoir trouvé le compagnonnage idéal. Magie du lieu et de la formule. Entre saudade brésilienne et valse retenue, de la marionnette sophistiquée de Billy Bauer aux nostalgies de l'enfance (*Jardin à la française, Le Faiseur de Pluie...*), de l'univers du jazz à celui de la musique baroque, nulle solution de continuité. Les Ferré nous l'enseignent. Un *Prélude* de Bach dérive en motion que n'indispose aucune censure, fût-elle imaginaire. Couperin n'aurait-il pas signé cet *All The Things You Are* ? Les choses se révèlent finalement toujours ce qu'elles sont, la grâce de chacun faisant le reste. Comme celle, définitive, de Romy Schneider ou de Paul Desmond, autre rêveur considérable.

## &gt; MUVIEN/HUMAIR/ JEANNEAU/VIRET

Flench Wok  
BEEJAZZ BEE011Jean-Philippe Muvien (guitare),  
Daniel Humair (batterie)  
François Jeanneau (sax),  
Jean-Philippe Viret (contrebasse)

Wok : ustensile de cuisine, en métal, avec un manche long et massif. Indispensable à la préparation de plats asiatiques, il permet de saisir rapidement *al dente* les ingrédients et de réunir leurs saveurs et textures sans en altérer les propriétés. Sa forme de demie boule à bords hauts facilite les brusques manœuvres du chef qui, par un mouvement rapide de va-et-vient, fait swinguer les ingrédients sans jamais déborder et les fusionne en un mélange délicieux.

Flench : (flançaïs).  
Pour : French (français).  
Les Asiatiques, particulièrement les Japonais, n'arrivent vraiment pas à bien prononcer les " R " !  
Flench Wok : morceau de vie signé Jean-Philippe Muvien et Daniel Humair qui ont collaboré pour créer un tel chef-d'œuvre !  
Bis : Quatre savoureux musiciens qui avaient vraiment envie de réunir leurs ingrédients musicaux en un mélange délicieux *al dente*... Sans trop déborder. Bon appétit.

## &gt; STEPHANE SPIRA

First Page  
BEEJAZZ BEE012Stéphane Spira (sax),  
Olivier Hutman (piano),  
Philippe Soirat (batterie),  
Gilles Naturel (contrebasse),  
Stéphane Belmondo (bugle)

L'écriture a toujours été une composante essentielle dans l'expression artistique de Stéphane Spira. La conception de son premier disque autour de ses compositions était une évidence pour lui ainsi que pour les musiciens qui l'accompagnent. Le choix des titres à enregistrer parmi ses compositions s'est donc fait de façon très naturelle avec la complicité d'Olivier Hutman et de Philippe Soirat qui sont ses compagnons musicaux depuis trois ans. Le désir d'inclure deux ou trois standards s'est également fait ressentir : *The Peacocks* fait partie du répertoire de Stéphane et se fond naturellement avec ses compositions, *Luiza*, magnifique composition de Jobim qui était régulièrement interprétée par Michel Graillier en piano solo, notamment lors des concerts avec Stéphane... Stéphane Spira voulait finir ce disque dédié à Michel Graillier avec sa propre interprétation de ce thème. À la fin des années 80, alors que Stéphane Spira poursuivait ses études d'ingénieur le jour tout en arpétant les clubs de jazz la nuit, Stéphane Belmondo s'installait à Paris. Le futur saxophoniste a immédiatement voué une admiration pour le trompettiste et ils ont très vite sympathisé. Inviter Stéphane Belmondo sur ce projet était une évidence.

## &gt; BOULOU &amp; ELIOS FERRE

Parisian Passion  
BEEJAZZ BEE015Boulou et Elios Ferré (guitares),  
Stéphane Belmondo (trompette),  
Alain Jean-Marie (piano),  
Pierre Boussaguet (contrebasse)

Un album où plane le jeu à la fois aérien et bien concret de ces deux grands guitaristes, Boulou le compositeur ésotérique, Elios le chorisme compositeur, qui s'appuient sur le puissant et inventif Pierre Boussaguet tandis que s'infiltrent, chacun son tour, le subtil Alain Jean-Marie et ce si délicat trompettiste qu'est Stéphane Belmondo, dès lors

que la musique devient baroque et touche sa corde sensible. À noter, bien sûr, la puissance créatrice de ce dernier quand il s'agit de reparler jazz, son vrai langage.

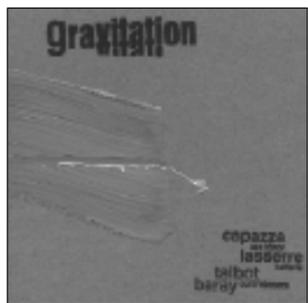
## &gt; LASSERRE/GUÉRINEAU/ ROGERS

dont acte  
amor fati FATUM 001Didier Lasserre (batterie),  
Sylvain Guérineau (sax alto),  
Paul Rogers (contrebasse),  
Jean Rougier (peintures et  
conception graphique)

C'est lors d'un concert du quartet de Sunny Murray que j'ai entendu pour la première fois Sylvain Guérineau, au mois d'août 1998. Un souvenir que je garde au cœur. Un an après, au milieu de la nuit, je me retrouve à ses côtés pour vingt minutes d'improvisation que Sylvain amènera jusqu'au temps des cerises et au fantôme d'Albert Ayler. Depuis, j'espérais que nous n'en resterions pas là, et j'avais raison d'espérer. Paul Rogers accepte de nous rejoindre. Un bonheur n'arrive jamais seul. Coeur, espoir, et bonheur. Quels autres mots pour cette rencontre ? Je m'étonne seulement que ce soit là le premier disque à part entière de Sylvain Guérineau, après toutes ces années (le Paris de l'après 68, de la rue aux usines), un certain "passage d'Eric Dolphy" (quelques-uns s'en souviennent) dans une certaine Chapelle de la rue des Lombards. Et puis Desmond, Ornette vécu en direct (La Mutualité, novembre 1965 : la polémique existait), idem Coltrane, Ayler et les autres, la peinture, cet espoir de vie dont nous parlons parfois (*Toumail*), ce son d'alto qui le donne à entendre. Du coeur, ou je ne m'y connais pas. Fin 70, Londres et sa scène qui s'y improvisent : Paul Rogers y fera son entrée, que l'on imagine remarquée, en compagnie d'autres individualités fortes : John Stevens, Mike Osborne, Evan Parker, Keith Tippett, Paul Dunmall et Mujician, l'aventure du solo, tout cela et tant d'autres choses qui auraient fait dire à une amie, en entendant Paul, que tout reste possible. De l'espoir, sûrement. Pour ma part, la musique aura été ma tentative pour vivre autre chose, pendant ces quelques dix dernières années, principalement à Bordeaux, d'où je viens. Pas de scène historique ici (y en a-t-il encore ?), mais j'y aurai fait, jusqu'à présent, ma petite histoire. Et puis ce disque qui restera pour moi cette autre chose rendue ici possible.

Didier Lasserre

P.S. : un mot aussi sur le soin particulier apporté à l'emballage. La pochette, due au talent de Jean Rougier, est peinte à la main, ce qui implique que chacun des 500 exemplaires numérotés de ce disque est différent, donc unique. Unique, comme toutes les autres références du label.

> LASSERRE/CAPAZZA/  
TALBOT/BARAY**Gravitation**  
amor fati FATUM 002**Sébastien Capazza (sax ténor),  
Nicolas Talbot & Félix Baray  
(contrebasse), Didier Lasserre  
(batterie)**

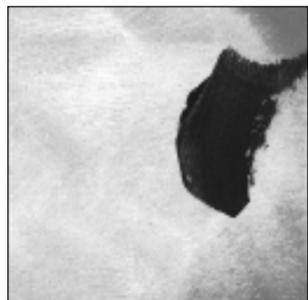
Vous connaissez ou avez certainement déjà ressenti cette impression de déjà-entendu avec un aspect novateur qui procure une bouffée d'intérêt. Dans n'importe quel domaine d'ailleurs, ce n'est pas particulier à l'ouïe. La vision d'un tableau, d'images, la lecture d'un livre, l'approche tactile d'objet, la sensibilité, bref les cinq sens peuvent déclencher la même réaction. Dans un précédent numéro (102), je m'étais intéressé au premier disque du label amor fati et j'avais été enthousiasmé par le trio composé de Sylvain Guérineau, de Paul Rogers et du batteur Didier Lasserre. Seul le troisième musicien apparaît sur le deuxième volume de la série. Serait-il partie prenante ? Peu importe, tant la démarche de ce quartet (oui, il y a quatre musiciens, dont deux contrebassistes, et sur trois morceaux, seul Nicolas Talbot intervient) correspond totalement à celle du label initié par *dont acte*. Sébastien Capazza au sax ténor a remplacé l'altiste Guérineau, et n'allez pas en conclure qu'il a fallu deux contrebassistes (le second étant Félix Baray) pour remplacer le grand Paul. Mon admiration pour son jeu n'ira pas jusque-là. Dans un autre sens, la force et la puissance de ces deux-là valent tout autant, à force de coller complètement à l'énergie du saxophoniste et à la frappe du batteur. La musique est collective, cela va de soi - mais ce fait n'est même pas mentionné sur la pochette tant il est naturel, et on pourrait juste reprocher ce manque d'informations. Mais peu importe : amor fati développe un projet esthétique, c'est évident. La musique, le concept visuel sont magnifiques. Ils sont totalement inscrits dans l'air du monde que nous voulons défendre et propager : qualité, liberté, sérénité. Si tout le monde pouvait s'en tenir à ces trois critères...

Philippe Renaud

entendu une clarinette (Si b) aussi ample et affûtée à la fois. Des chants d'oiseaux, au début, mais avec des sons de gorge, frémissements d'ailes, coups de bec et piétinements sur les branches. La vie "animale" dans les recoins oubliés de notre imaginaire. Ce "primitivisme" met en jeu des effets de souffle et des triturations du timbre que je croyais jusque-là réservés au saxophone. Surtout remarquable : la cavité buccale comme modulateur et sélecteur d'harmoniques. Quand il utilise une surface vibrante, Bondonneau élargit le champ de l'instrument, lui procurant de vastes graves bourdonnants. Insecte ou mammouth, sacré bestiaire ! Plus loin, au-delà de la pesanteur (les techniques, les idiomes, les systèmes), à l'écoute de l'infinésimal, il atteint un espace neuf qui exige une haute précision d'équilibriste. L'instrument devenu un tuyau sonore (avec clapets, soupapes, tuyères), une machinerie énigmatique. Vrombrissements, suraigus perforants, où passe l'influence de Doneda. (On s'en réjouit). On entend aussi les frottements de la pierre contre la meule, du saphir sur le vinyle ; salut aux patients artisans électro. Et encore : tout un monde lacustre, fait de salive et de vent. Ô bonheurs de l'hyper clarinette.

Daunik Lazro

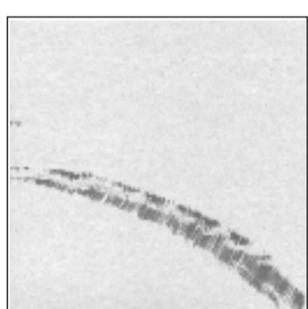
## &gt; ACHIARY/LASSERRE

**Hors ciel**  
amor fati FATUM 004**Didier Lasserre (batterie),  
Beñat Achiary (voix),  
Jean Rougier (peinture)**

Que pourrais-je dire sur notre duo ? Tout s'est fait naturellement, avec juste l'envie de ce rapport poétique au monde, à la musique, à tout ce qui nous entoure ; faire en sorte que le silence ait sa place dans notre musique, le presque rien, le murmure, la vibration (Aylmer), l'amour de la poésie, de Jimmy Lyons et Jeanne Lee aussi... Chacun avec son histoire, personnelle et musicale. Tenter de s'envoler par la force de la musique, comme dirait Beñat, tenter d'être libre, "sans souci du retour"...

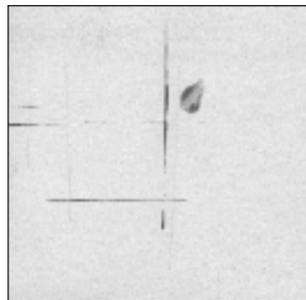
Didier Lasserre

## &gt; PASCAL BATTUS

**Solo pick-up ou le microphone de  
la guitare enfin débarrassé d'elle**  
amor fati FATUM 005**Pascal Battus (micro guitare,  
percussions, clochettes)**

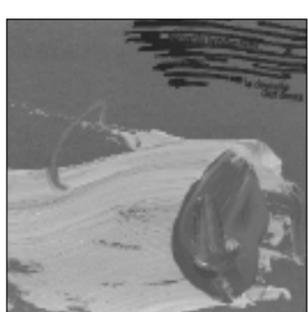
Affûtant et à l'affût de nouvelles matières sonores, Pascal Battus trouve des sons pour le silence, du silence pour les sons. Il développe sa pratique instrumentale autour de ce qu'il nomme la "guitare environnée" (micro-contact, électronique, objets divers) et les percussions (cloches, gongs...).

Ici, il interprétera un solo de pick-up, c'est-à-dire du micro de sa guitare, mais sans l'instrument. Le pick-up a été conçu pour amplifier les cordes métalliques de la guitare. De la surface du micro rayonne un champ magnétique qui, comme un radar, étend une aire de captation pour tout bruit de fonctionnement d'appareil électrique, signal électronique et, bien sûr, tout acier vibrant. S'il place un objet métallique sur le micro, celui-ci réagit comme un micro-contact : ouvert au vaste champ de la percussion ou même convertible en instrument à vent. Il ne s'agit pourtant pas de définir un nouvel instrument mais plutôt de jouer avec les éléments démontés des outils qui nous entourent. Pascal Battus est dans le son, pour sa matière, le décortiquant pour en extraire l'essence.

> JULIE LÄDERACH/  
ALFONSO LOZANO LOPEZ  
JULIEL**Le carnet d'explorations de  
DoubleFaze**  
amor fati FATUM 006**Julie Läderach (violoncelle),  
Alfonso Lozano Lopez Juliel  
(saxophone)**

« Dès notre première rencontre autour d'une oeuvre de François Rossé, nous avons senti qu'il y avait à aller beaucoup plus loin » se rappelle Julie Läderach. À ce titre, *DoubleFaze* figurera comme le premier disque exclusivement consacré à l'oeuvre écrite pour ce couple d'instruments à l'évidence complémentaires. Les cinq compositions présentées ici, dont trois créations mondiales et une européenne, se rejoignent dans la mise en lumière de l'incontestable familiarité de timbre et de dynamiques qui unit le violoncelle, seigneur issu de l'époque baroque, au saxophone, enfant terrible (le jazz !) du XXe siècle.

## &gt; BENJAMIN BONDONNEAU

**La dentelle des dents**  
amor fati FATUM 003**Benjamin Bondonneau  
(clarinette, peinture)**

D'abord sidéré : je n'ai jamais

EN EXCLUSIVITÉ AUX  
ALLUMÉS DU JAZZ

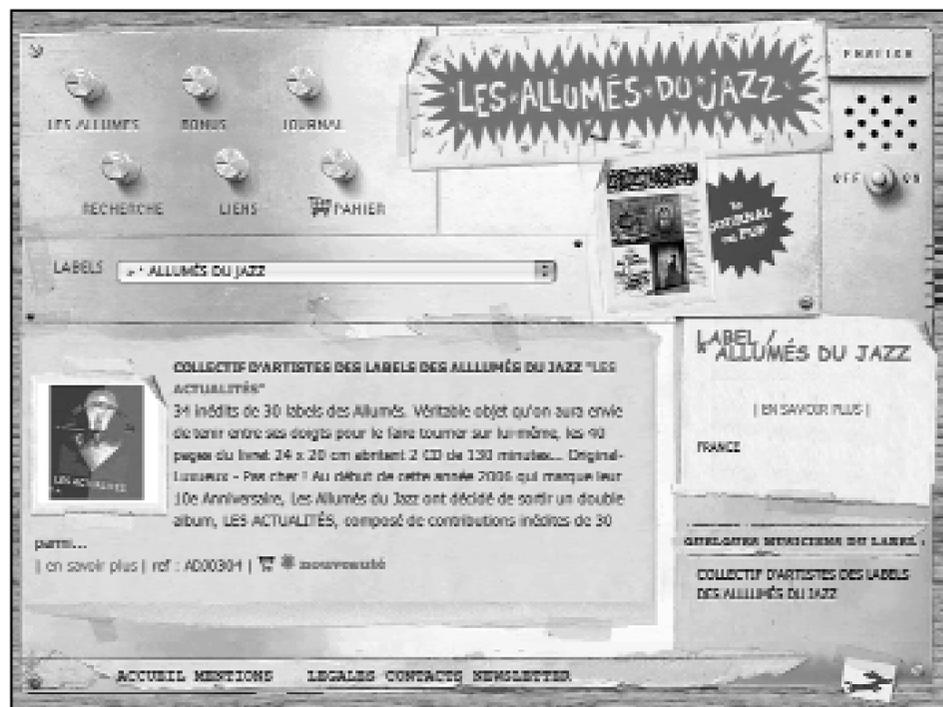
Acquérir le double album LES ACTUALITÉS, c'est soutenir les Allumés. C'est garantir notre indépendance en prouvant qu'une alternative aux circuits de distribution traditionnels est envisageable.

Écouter 34 inédits répartis sur 2 CD, c'est se délecter de 130 minutes absolument inouïes. C'est traverser les courants actuels du jazz et des musiques improvisées sans quitter son fauteuil et découvrir le témoignage de 30 labels indépendants.

Choisir le disque LES ALLUMÉS, c'est mettre les doigts dans la prise. Choisir celui DU JAZZ, c'est savourer le temps qui passe.

Dépenser 18 euros par curiosité, par goût, par plaisir ou par solidarité, c'est un sacré bon investissement lorsque l'on admire l'objet graphique qui fait fonction de livret. C'est 40 pages d'un joli cahier couleur de 24 centimètres sur 20. Collector garanti !

Le commander, c'est facile. Ici, tout de suite, avec le bon de commande du journal, ou en se connectant au site <http://www.allumesdujazz.com> (site sécurisé, paiement par carte bancaire).



Sur le site des Allumés du Jazz, un millier de références, recherche par label et par artiste, anciens numéros du Journal téléchargeables au format pdf, news, bonus, modules interactifs, liens, panier !

# GUY LE QUERREC, DERRIÈRE LE RIDEAU ROUGE

Un des très grands photographes à avoir saisi le jazz dans son processus tout entier, Guy Le Querrec a su conjuguer l'instant décisif cher à Henri Cartier-Bresson au geste de l'improvisateur. Percuteur de coffres secrets à la chignole Leica (l'âme fine), ce collaborateur de la prestigieuse agence Magnum est aussi auteur d'un livre exceptionnel, *Jazz de J à ZZ*. Compagnon essentiel de quelques musiciens, témoin exemplaire de la vie (du jazz), il aime à raconter, il se raconte.

Propos recueillis par Jean-Jacques Birgé avec l'aide de Christelle Raffaëlli.



Prédestination ? Mariage des parents de Guy, 29 août 1932 à St Crépin-Ibouville

F. de Guyenno

## Mes trois premières photos

Quatre grands-parents de Bretagne, Côtes-du-Nord côté paternel, Morbihan côté maternel, ayant émigré dans la région parisienne pour cause de travail. Je suis un beur breton demi-celte, né le 12 mai 1941, 14 rue de Bucy, Paris 14ème. C'est là que mon père et ma mère se sont connus. Elle était fille de la concierge. Il était cuisinier pâtissier à La Vieille France, puis plus tard cheminot, ce qu'il était au moment de ma naissance.

C'est sans doute pourquoi je suis devenu un bout-en-train. Ma mère était employée de banque, mécanographe à la BFCE. En 1953, au Noël du comité d'entreprise, j'ai choisi parmi les cadeaux proposés un appareil photo : c'était un Ultra-Flex 4,5 x 6 en bakélite noir. Dès l'âge de neuf ou dix ans, j'ai aimé tourner les pages de l'album de famille, regarder les images des moments et des lieux familiaux. J'avais demandé à mes parents l'autorisation d'en modifier la mise en page, d'en rétablir la chronologie, en y ajoutant des dates, des légendes et quelques découpages décoratifs. Mes parents avaient un Kodak à soufflet dont ils ne se servaient que pendant les vacances. Souvent la pellicule séjournait plus d'un an dans l'appareil et il fallait des promenades dominicales pour finir la bobine qui, se périssant, ressortait voilée et striée.

J'allais à l'école, du cours préparatoire à la 3ème moderne, rue du Pont-de-Lodi, près du Pont Neuf. L'atelier de Picasso était au bout de la rue, c'est là qu'il a peint *Guernica*. Mon père travaillait gare Montparnasse, à la manœuvre. Il accrochait les wagons. Le jeudi, souvent, j'allais avec lui. Ça me faisait peur de le voir se placer entre les tampons. Plusieurs de ses copains s'étaient retrouvés mutilés. Je me souviens aussi des machines à vapeur sur lesquelles on me faisait monter pour effectuer un petit trajet. Durant ces moments d'enfance, j'aimais bien aller tout seul en patinette rendre visite à ma mère à « sa » banque à la Chaussée d'Antin, tout près des Galeries Lafayette. Je revenais avec elle en métro. La patinette était vraiment mon moyen de déplacement, celui avec lequel je « goûtais le sirop de la rue ». J'allais aussi au jardin du Luxembourg où je pouvais filer à toute vitesse ou flâner en m'arrêtant devant les vitrines des boutiques. Mes vacances scolaires se passaient en général en Bretagne, parfois dans l'Oise où vivait ma grand-mère paternelle. À Pâques 1954, je me suis exceptionnellement retrouvé en Lorraine, à Creüe, dans la famille des voisins de mes parents. Je n'avais pas encore quatorze ans ; la fille, Monique, avec un physique à la Gina Lollobrigida, en avait dix-sept. Elle me troublait et j'espérais qu'elle me regarderait au moins comme un début d'homme. Mais avec un poil sous un bras, je n'avais aucune chance.

Ayant emporté mon Ultra-Flex, je la photographiais sous plusieurs angles, lui consacrant un film entier de seize vues. Premier reportage : celui de mes premiers émois amoureux. Il y a une dizaine d'années, une photo de cette série a été publiée dans le livre *Ma première photo*, édité par Agnès B.

Mes géants de l'époque étaient ceux de la route, les coureurs cyclistes : Fausto Coppi, Robic, Louison Bobet... Et Attilio Redolfi, un équipier anonyme. On s'amuse souvent avec Michel Portal à énumérer des noms de coureurs. En juillet 1954, avec mes parents, en vacances en Bretagne, nous décidons d'aller voir passer le Tour de France à la Roche-Bernard. Nous nous y rendons avec le scooter acheté cette année-là. C'était un Bernardet bleu avec une banquette à trois places. Mon intention était de photographier Attilio Redolfi de l'équipe Mercier avec son beau maillot violet. Mais même avec un appareil très perfectionné, extraire un coureur... dans un peloton qui file à 50 à l'heure...! Alors avec un Ultra-Flex, c'était mission impossible. Mais Attilio Redolfi crève devant moi, je me faufile, m'approche et déclenche. À ce moment-là, je ne mesure pas le coup de bol que cela représente. Enfant, ça semble naturel qu'un rêve se réalise. Plus tard, je me dirai que pour l'emporter dans la compétition avec le hasard, il faut d'abord gagner au concours de circonstances. C'est une donnée constamment recherchée dans

la photographie.

L'année suivante en 1955, j'achète à un élève de ma classe son appareil, un Photax 6 x 9, avec les sous resquillés sur les commissions. Les inondations menacent Paris, situation très proche des crues de la Seine de 1910. Toutes les Unes des journaux se font avec la photo du zouave du Pont de l'Alma, point de repère et d'inquiétude de la montée des eaux. Moi, je photographie mes territoires, notamment le square du Vert Galant, recouvert, situé au pied du Pont Neuf. Fausse manœuvre. J'entrouvre malencontreusement le boîtier avant de rembobiner la pellicule. Triste leçon technique. Morale de l'histoire : quand le film voit le jour, les photos ne le voient jamais. Il me reste tout de même trois vues.

À cette époque, la photographie n'était pas très considérée. Peu d'expos, peu de magazines spécialisés, mais il existait des cartes postales dans les tourniquets sur du vrai papier photo. Beaucoup étaient d'Albert Monier que j'allais rencontrer trente ans plus tard. Mon meilleur copain d'école, surnommé Mickey, avait un père photographe, en usine mais aussi en boutique. C'est à lui que je confiais mes pellicules. Il tirait les photos sur papier chamois à bords dentelés. Je lui demandais des conseils. Le désir de devenir un vrai photographe s'installait en moi. J'avais envie d'agrandir l'album de famille. Mes trois premières photos sont en fait les racines de l'arbre généalogique qui va se constituer et sur lesquelles beaucoup de branches pousseront. La première, incarnée par Monique, responsable de mes premiers troubles sensoriels, ne s'est pas tant développée : je n'ai jamais beaucoup photographié les moments intimes de ma vie. Par contre, la seconde, celle d'Attilio Redolfi le coureur, représentant des personnages qui m'émeuvent, se continuera avec les jazzmen : de Coltrane 1961 à Franck Tortiller photographié l'autre jour avec l'O.N.J. à Banlieues Bleues en passant par une tribu très peuplée. Enfin, les lieux traversés : le Vert Galant deviendra l'Afrique souvent, la Chine, l'Inde, la Mongolie, le Portugal, la France et principalement la Bretagne.

## Gus viseur (sic)

Dans les petites classes, j'étais souvent vainqueur d'étape et toujours maillot jaune en fin d'année, un peu moins au cours complémentaire (de la 6ème à la 3ème). J'entre en seconde au lycée Louis-le-Grand jusqu'à entamer Maths Elém. Mais le relief est plus exigeant et je n'ai pas su changer de dérailleur. Il faut pédaler plus fort et j'avais plutôt tendance à faire de la roue libre. Je ne m'adaptais pas aux exigences des études secondaires. La catégorie sociale des élèves avait changé. C'est sans doute encore plus difficile quand on vient d'un milieu ouvrier. J'allais d'ailleurs en mesurer et en subir les conséquences. Lors d'un chahut collectif, pendant le premier trimestre, pour l'exemple, je suis viré et transféré au lycée Voltaire. Je continue à décliner et échoue à la deuxième partie du baccalauréat. Mais si on parlait un peu musique ! Tout petit déjà, j'aimais bien les musiques syncopées, rythmées, toutes tendances confondues. Rue de Bucy, mes parents, quelquefois durant l'année et toujours à Noël et au réveillon, transformaient la salle à manger en guinguette. Ça dansait au son des 78

tours. Valses, polkas, rumbas, fox-trot, paso-doble... Les disques de Henri Salvador étaient souvent sur le phono. Le jeudi, seul à la maison, j'écoutais mon préféré, Gus Viseur. Pas mal, pour un gosse qui veut devenir photographe, de commencer par un musicien qui s'appelle Viseur. Mes toutes premières initiations au jazz continuent par l'achat d'un pick-up pour les vinyles et les 45 tours achetés d'occasion chez Gibert : Sammy Price, Emmet Berry, Duke Ellington mais aussi Brassens, Armand Mestral, Elvis Presley, Fats Domino, le favori des surprises-parties.

À Voltaire, avec des copains aussi mal barrés que moi dans le travail scolaire, je me mets à jouer un peu de batterie dans un trio. Drummer très inconsistant et médiocre, je vais par contre écouter un jazz plus moderne : Charlie Parker, Monk et Ornette Coleman avec une prédilection pour la West Coast.

Revenons à la photographie : je me sentais mieux disposé l'œil dans le viseur qu'avec des baguettes à la main. Pour mon B.E.P.C., mes parents m'offrent un Semflex 6 x 6 neuf et pour le premier bac un Rolleiflex d'occasion acheté au tailleur qui habitait et travaillait au-dessus de chez eux. C'était leur façon à eux d'être à l'écoute de ma vocation naissante. Enfance heureuse aux envies modestes, sauf pour les appareils photos, sans privations mais sans grande attention aux formes culturelles. Mon père était plutôt tourné vers les luttes politiques, dans l'utopie d'une justice sociale. On ne parlait pas littérature, ni musique, ni peinture. Par contre, le mercredi soir, à la séance de 21 heures, on allait au Lux-Rennes devenu depuis l'Arlequin. On arrivait tôt pour acheter les places les moins chères, 90 anciens francs, et se retrouver au cinquième rang. Au sixième, c'était 130 francs. Carné, Duvivier, Renoir, René Clément (*La bataille du rail*), *Madame de...* (Max Ophüls), *Le voleur de bicyclette* (De Sica), et Gabin, Michel Simon, Juvet, Carrette... À l'école peu d'élèves bénéficiaient d'un film hebdomadaire. À la récréation, je le rejouais pour les copains. J'étais assez bon imitateur de Galabru, Préboist, Dufilho que j'allais voir sur scène à la Galerie 55. Ça me plaît toujours. Quand on joue un personnage, on fréquente une autre mentalité, un autre état d'esprit. Michel Portal disait récemment dans *Jazz Magazine* que j'aurais pu être acteur. En tout cas, cela fait partie de mes facilités et me permet d'être plus irrévérencieux, voire plus subversif. Sans le dire à mes parents, avec l'argent de poche, je m'accordais quelques films en exclusivité. Au Miramar, j'ai vu *Mogambo* de John Ford. Je suis resté trois séances d'affilée et suis reparti avec l'espoir d'aller un jour en Afrique. C'est ce qui se produira plusieurs fois. Un rêve réalisé.

Pendant les projections des films, je me disais que si chaque spectateur disposait d'un déclencheur sur le bras de son fauteuil, il arrêterait l'image à des instants différents. J'observais attentivement le jeu des acteurs. Pour qu'une photo soit bonne, il faut que, dans le cadre, les gens jouent juste, même les seconds rôles. C'est ce que je cherche. Je suis plutôt un instinctif qu'un réfléchi, en quête de l'instant décisif. Ça me rappelle mon tonton Edgar qui habitait au rez-de-chaussée, sous l'appartement de mes parents. Dès tout petit, il me racontait de drôles d'histoires à dormir debout, à propos de tout et de rien. Lors de promenades, passant devant le concert Mayol, il me disait : « C'est là qu'habitent les femmes à poil ». En visite au Musée Grévin, il m'expliquait que la nuit les personnages en cire bougeaient et allaient pisser. Il évoquait, comme le Graal, qu'il faut toujours être à la recherche du petit machin bordé de jaune. C'est sans doute ça la photographie, l'accord plaqué, le petit machin bordé de jaune.

Je fais part à mes parents de mon intention de devenir photographe mais, comme il n'existe pas d'école, ma vocation les panique. Leur préférence était de me voir exercer un métier plus rassurant, celui d'instituteur voire de professeur. Mais la vie en décide autrement.

Après le deuxième bac raté à Voltaire, je redouble et opte pour la classe de philo, première expérience de mixité au collège Edgar Quinet rue des Martyrs près de la Cigale. Amour d'adolescent avec Edwige, élève de 2nde, qui se retrouve enceinte à moins de dix-huit ans. Branle-bas de combat dans le collège, on se marie une semaine avant mes vingt ans. J'échoue pour la seconde fois au deuxième bac et dois chercher un travail. J'envisage d'ailleurs de devenir instituteur dans un département déficitaire, métier accessible avec le premier bac. Mais l'enquête de moralité de l'Éducation Nationale m'est défavorable. Je lis les petites annonces de *France Soir* et deviens rédacteur, branche « sinistres » dans une compagnie d'assurances à la Providence rue de la Victoire, ce n'était évidemment ni l'une ni l'autre. Brutalement, j'apprenais à gérer les accidents



Guy, l'enfant trompette, Pors Even, Bretagne 1944  
Jean Audran

de voiture et surtout à transformer l'adolescent en père de famille avec toutes ses responsabilités.

Je voyais s'éloigner et même disparaître les perspectives de devenir reporter-photographe.

Petit clin d'œil providentiel du destin. Dans un coin, dissimulé dans les archives des sinistres, je tombe sur une pile de la revue *Le Leicaïste* que j'emprunte et découvre que c'est l'appareil qu'il me faut. Je fais des heures supplémentaires. Mes beaux-parents constatant mes retours à la maison plus tardifs (nous étions logés au-dessus de leur appartement) sont persuadés que j'ai une maîtresse. C'est un peu vrai. Elle s'appelle Leica et me tient toujours compagnie depuis 1963, date où je deviens propriétaire de mon premier boîtier d'occasion, un modèle III G. Mes parents me prêtent de l'argent, remboursé au fur et à mesure avec mes heures supplémentaires. Le vendeur s'appelle Monsieur Robin, grand passionné de Leica et initiateur de mes premiers pas avec cet appareil 24 x 36 mythique. Robin des Bois était venu à la rescousse, ça me rappelle le premier film que j'ai vu, à 4 ou 5 ans. En septembre 1962, je pars faire mon service militaire échappant de peu à la guerre d'Algérie en tant que sursitaire chargé de famille. Je me retrouve au 22ème RIMA au camp de Satory près de Versailles. Au foyer du soldat, je prépare une conférence sur les saxophonistes dans le jazz et fais la connaissance de Jean-Louis Dumas, grand amateur de jazz et de photographie qui deviendra PDG d'Hermès. Il me fait rencontrer Philippe Koechlin, rédacteur en chef de *Jazz Hot* et Jean-Pierre Leloir, célèbre photographe de jazz. De l'autre côté du mur de la caserne, dans le régiment du 5ème Génie, dans la fanfare, je fais la connaissance de Jean-Luc Ponty, Jacques Di Donato, Pépin, Burton et Claude Lenissois qui faisaient tous partie de l'orchestre de Jef Gilson. Je les photographiais en bidasse et en civil lors d'une répétition de l'orchestre. C'est là que je rencontre et photographie pour la première fois Henri Texier qui va devenir ce que j'appellerai mon guide de haute montagne du jazz m'entraînant jusqu'à la cime Ornette Coleman.

L'équipe Koechlin, Leloir, Dumas avec Robert Baudelet a le projet de lancer un nouveau magazine, *Mille*, inspiré de la revue allemande *Twen*. C'était l'époque de la photo à grain dont le plus significatif était Sam Haskins. J'avais une chance après l'armée d'être engagé à *Mille* comme second photographe, après Leloir naturellement. L'éditeur contacté, Draeger, répond « votre projet est formidable. À vingt ans, je vous aurais suivi mais je n'avais pas d'argent.

Maintenant j'en ai, mais je ne prends pas ce genre de risque ». Le projet est abandonné, mais de là va naître le magazine *Rock & Folk*, sans moi, avec Philippe Koechlin comme rédacteur en chef. Seule consolation, je me suis un peu fortifié en photographie. Tous les soirs, sortant de la caserne, en Solex, je rentrais dîner en famille près de la Place d'Italie puis me rendais dans l'atelier de Leloir. Je prends connaissance de ce qu'est l'archivage. La partie visible de l'iceberg photographique n'est qu'un petit morceau. Comme je le répète souvent, dans la photo, il y a à voir et à ranger. Beaucoup à ranger. J'insiste d'autant plus que nombreux sont ceux qui ne s'en rendent pas compte.

Leloir m'explique que mon orientation photographique, pourtant à peine amorcée, n'est pas la sienne. En guise d'encouragement, il avait écrit dans son labo : « l'agriculture manque de bras, la photo en a trop ». Le service militaire terminé, je retourne dans les assurances, dans une autre compagnie où je gagne un peu plus. Jusqu'en 1967. Je traverse une période de découragement et de résignation jusqu'à la rencontre avec Mr H. qui m'empêche de renoncer. Pour m'y aider, il met en pratique la loi de Gauss et Maxwell : parler à dix personnes de mon intention de devenir photographe en demandant à chacun de le communiquer à dix autres, etc. Au troisième pallier de la chaîne, je rencontre un imprimeur qui me met en relation avec un de ses clients, l'Atelier 3 situé rue Daguerre dans le 14ème arrondissement pour un travail de labo et de petites prises de vues. Cette fois, ça y est, mon bulletin de salaire indique "photographe", mais pas pour longtemps car la petite entreprise ferme boutique. Avec Philippe Mousseau, ancien assistant de Leloir, je poursuis difficilement l'activité

photographique par un travail de labo et de reportage pour des petits magazines.

Dans mon viseur apparaissent Gréco, Brassens, Ferré, Bobby Lapointe et je continue à photographier le jazz. Mais revenons dix ans en arrière...

### L'éphémère, le rythme, l'improvisation, l'urgence

En 1957, je pars deux semaines d'été en Angleterre pour améliorer mon anglais, ce que je ne réussis pas du tout, et pour jouer « À nous les petites anglaises », ce que je ferai un peu mieux. Je vais prendre, sans m'en rendre compte, mon avant-première photo de jazz, celle de Brian Wooley, clarinettiste Nouvelle-Orléans. La vraie première est celle de John Coltrane, à l'Olympia, concert pour lequel j'avais acheté une place le 9 mars 1963. Un peu plus tard, le tandem Koechlin/Baudelet m'accorde un laissez-passer pour un concert de Thelonious Monk. N'osant pas m'approcher, je le photographie de dos. C'est l'époque où Texier va apparaître de plus en plus fréquemment dans le cadre. Je le suis à travers les différentes formations avec lesquelles il joue (Tabar-Nouval, Art Farmer, Dave Pike...). Je m'améliore, ose m'approcher au bord de la scène sans réussir encore à passer de l'autre côté du rideau rouge pour entrer dans les coulisses du jazz. C'est seulement le 29 mars 1968, date déterminante, que va s'effectuer la traversée du miroir. Je rentre dans la loge de Ben Webster à la Mutualité. Il est solitaire, serein et fatigué. C'est un moment intemporel, son attitude contient toutes ses années de tournées, de voyages, d'attentes. Posé sur une tablette, en partie recouvert d'une serviette telle un linceul, son saxophone ténor est similaire à son maître. Il ne prête aucune attention à ma présence. Tout comme je le fais pour d'autres métiers, les paysans, les ouvriers ou les hommes politiques, je cherche à raconter la vie des musiciens, leurs voyages, leurs fatigues, leurs rires, leurs séances de travail, leurs solitudes, leurs attentes. Cet aspect hors la scène est une partie importante de mon travail. Depuis 35 ans maintenant, je me suis toujours efforcé d'inscrire dans mes reportages ces instants intimes. C'est là que se situe la divergence avec Leloir qui choisissait de photographier le musicien dans sa représentation. C'est pour moi insuffisant : tout comme le jazz, la photographie prise sur le vif contient l'éphémère, le rythme, l'improvisation, l'urgence.

Mai 68 à Paris, je photographie là aussi plus les coulisses que l'événement. Une exposition organisée par le club des 30 x 40 rue Mouffetard réunit un grand nombre de photographes, très connus, connus et inconnus. Parmi eux, Henri Cartier-Bresson avec qui je me retrouve à plusieurs reprises notamment à la Sorbonne. Je ne le connais pas. Je crois que c'est un amateur et lui fais part de mes craintes quant à mon devenir de photographe. L'hebdomadaire *Jeune Afrique*, pour illustrer la critique de l'expo, choisit une de mes photos, celle d'un homme installé tout en haut d'un arbre sans branche au meeting de Charley. En février 1969, cet hebdomadaire m'engage comme responsable du service photo et reporter-photographe. En juillet, premier grand reportage : le festival Panafricain d'Alger où se réunissent toutes les Afriques, noires et maghrébines ainsi que le jazz avec Archie Shepp et les siens. Le 6 août, au Tchad, je prends ma première photo sur le continent noir africain. Se succéderont des reportages sur la politique, l'économie, l'industrie, l'agriculture, la vie quotidienne au Cameroun, Dahomey, Niger, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, etc. Plusieurs de ces photos figurent dans le livret du coffret *African Flashback* (Label Bleu) avec un cd de Romano/Sclavis/Texier publié fin 2005. Alors que cinq ans me semblaient nécessaires pour apprendre le métier, je n'en effectuerai que deux. L'histoire avec *Jeune Afrique* va s'arrêter le 1er mars 1971. À la suite d'un conflit social après le licenciement d'ouvriers du livre, les journalistes en grève par solidarité sont tous virés. Assedic, chômage pendant plus d'un an ; je me demande comment je vais continuer ma route et crains même d'être obligé de retourner dans les assurances. Signe d'encouragement : Marc Riboud, un des membres majeurs de Magnum avait remarqué certaines de mes photos tirées dans le laboratoire Jules Steimetz dont il était lui aussi client. En fait, je rejoins l'agence Vu, propriété des éditions Rencontre, où se forme le groupe qui va créer l'agence Viva début 1972.

### Viva !

Les commandes sont faibles, Viva va être avant tout un lieu de réflexion sur le rôle du photographe dans la société. Les réunions hebdomadaires de remise en question permanente sont interminables, souvent jusqu'à 4 heures du matin. On y gagne très mal notre vie ce qui entraîne des frictions incessantes. Je photographie beaucoup moins le jazz, produisant plutôt des sujets sociaux. Notre principal manifeste, *Familles en France*, constituera une référence pour les jeunes photographes. Notre engagement collectif nous rend un peu sectaire. Les conflits s'aggravent et m'usent. Viva était un cri, il devenait difficile d'en faire une agence. Marc Riboud me suggère de me présenter à Magnum. Complicé. Martin Frank, l'une des fondatrices de Viva est la femme d'Henri Cartier-Bresson. Celui-ci m'accuse de trahison et fait campagne contre moi. Ce serait très long à expliquer. En raccourci, je quitte Viva en 1975 et n'entre à Magnum qu'au meeting de juin 1976. Dans cet intervalle critique, je ne suis en fait nulle part. Je réussis à joindre les deux bouts comme pigiste indépendant, notamment avec des commandes de la revue *Réalité*. Je

suis élu membre associé de Magnum en juin 1976 et deviens membre à part entière au meeting de juin 1977. Était-je vraiment prêt pour me retrouver dans cette prestigieuse agence ? Mais les dés sont jetés et cela fait maintenant près de 30 ans que ça dure.

En 1976 va démarrer une autre partie de ma vie de photographe : la pédagogie. Aux Rencontres d'Arles, Marc Riboud, encore lui, suggère de me choisir comme maître de stage. En une semaine de workshop, je deviens la coqueluche d'Arles. Je deviens un pédagogue très sollicité en France et à l'étranger. J'accepte pendant une dizaine d'années une série d'ateliers avant de tout arrêter puis de reprendre, de façon plus espacée, la fonction de pédagogue. Je me retrouve d'ailleurs cette année, 30 ans plus tard, à Arles, avec une exposition décidée par le directeur artistique Raymond Depardon et un spectacle le 6 juillet avec projection de mes photos ainsi que d'une séquence de Depardon et en live la musique créée par le quartet que je réunis pour la troisième fois : Portal, Sclavis, Texier, Drouet, comme en 1983 et 1993.

Quelques dates majeures. En 1972, le mensuel *Zoom* publie 16 pages sur la Bretagne. En 1974, je me rends au Portugal juste après la Révolution des œillets, à la rencontre des gens (ouvriers, paysans, pêcheurs) qui ont espéré et préparé cette révolution provoquée par le Mouvement des Forces Armées. J'y retourne en 1975 pour les premières élections législatives depuis cinquante ans dans ce pays. Je suis sélectionné dans un collectif de plusieurs photographes, avec *Les banlieues de Paris* (1975) pour le Centre Georges Pompidou, *Les Français en vacances* (1976), quarante ans de congés payés, bourse de la Fondation Nationale de la Photographie, *La jeunesse à vingt ans* et *L'AFP à 150 ans*, Centre Pompidou... La liste est longue.

Depuis 1976, je continue à effectuer des reportages sur le sculpteur Daniel Druet, d'abord au Musée Grévin pour lequel il réalise les effigies en cire des personnages retenus. Lorsque les modèles viennent poser, il en profite pour créer leur buste. J'ai ainsi vécu et photographié une série de séances de poses avec Gainsbourg, Coluche, Lino Ventura, Bernard Blier et bien d'autres. Avec une mention particulière, 1982-1983, pour François Mitterrand posant une dizaine de fois à l'Élysée pour Druet. Une de ces photos a été retenue dans les cent photos du siècle par Arte.

1984, premier voyage en Chine avec la journaliste Elisabeth Lherminier et un collaborateur de RFI qui m'entraîne ensuite de 1985 à 1987 en Afrique où je n'étais pas retourné depuis les années *Jeune Afrique*, années pendant lesquelles j'étais resté inhibé, intimidé, en retrait, sans bien trouver ma place. En octobre 1984, sur le stade de Bamako, pendant un concert du chanteur ivoirien Manfeï Obin, sur le côté de la scène, une femme des ballets maliens me lance un foulard que j'interprète comme un défi à la danse. Je l'attrape au vol et me lance avec elle dans une chorégraphie improvisée. Les huit mille spectateurs crient, applaudissent. Je crois d'abord que c'est pour le chanteur, en fait, ils ovationnent ma prestation. Une caméra tourne en direct et cette séquence sera, pendant dix ans, un interlude de la télé malienne. En quelques minutes, je suis devenu l'idole de Bamako. Les gens qui m'ont vu sur l'écran tapent des mains pour me faire danser dans la rue. C'est Bébel dans un film de Philippe de Broca. Je comprends alors qu'en Afrique je pourrai donner libre cours à mon tempérament extraverti. Deux jours plus tard, je pars avec Salif Keita à Djoliba, son village natal. Il est devenu l'un de mes protecteurs. Nous nous voyons peu mais je sais qu'il veille sur moi. Il a dit un jour :

« Maintenant que Guy Le Querrec a quitté Bamako, toutes les femmes sont veuves ». C'est ainsi que naissent les légendes bien au-delà des réalités. Passons du chaud au très froid. Sur une initiative de Jean Rochard, en décembre 1990, par moins 30 degrés, parfois même moins 50, nous nous retrouvons sur la piste de Big Foot aux États-Unis dans le Dakota du Sud. Un reportage majeur. Tout comme le seront au Burkina Faso, dans le cadre du 50ème anniversaire de Magnum, mes trois semaines dans les villages Lobi lors des Fêtes de Retrouvailles. Voilà un peu en vrac quelques morceaux du puzzle de ma vie photographique. Il en manque : l'Arménie, la Mongolie, Beyrouth, La Guyane, le mur de Berlin, etc. J'en suis à plus de 36000 films. Je fonctionne un peu comme une boule de billard qui soit s'auto-propulse, soit se trouve propulsée par les autres. Je prends une trajectoire qui peut varier en ricochant sur une autre boule ou en rebondissant sur la bande. Il en est de même pour mes chemins en zig-zag avec une préférence pour les formes les plus actuelles de cette musique, mais aussi une incursion dans une variété de pays jazz, plus traditionnels, en France mais aussi à l'étranger. Je ne peux évidemment pas



Guy Le Querrec, Itxassou, juillet 2003

Sergine Laloux



Ben Webster, dans sa loge, salle de la Mutualité, 29 mars 1968

Guy Le Querrec, Magnum

énumérer tous les festivals où je suis allé, quelques-uns en désordre : Châteauevallon, Antibes, Nîmes, Uzeste, l'Europa Jazz au Mans, Jazz à Mulhouse, Assier, Jazz sous les Pommiers à Coutances, Jazz à Luz, Jazz à Porquerolles, Marcillac, Montréal, Minnesota sur Seine, Sons d'hiver, Nevers, Bordeaux, Chantenay-Villedieu, l'un des plus confidentiels mais déclencheur de beaucoup d'autres, La Roche-Jagu, créé par Henri Texier, où en invitant Louis Sclavis à co-diriger un stage, j'ai pu expérimenter, l'évaluation des rapports entre l'improvisation du musicien et celle du photographe, Banlieues Bleues avec en 1989 la campagne d'affichage évolutive dans le métro *Jazz comme une image*...

Je suis invité par Guy Maurette, directeur du Centre Culturel Français de

Malabo, responsable du jazz pour l'Afrique Centrale, à suivre une tournée en février-mars 1990. Aldo Romano est prévu, il choisit Henri Texier, il reste une place. Je suggère Louis Sclavis et ainsi se constitue le trio qui existe toujours. Six pays traversés, huit villes. Hors des concerts programmés, je choisis des lieux pour des concerts impromptus en fonction des décors et des rencontres. Ainsi s'effectue cette histoire en parallèle du voyage officiel. En mars-avril 1993, deuxième tournée, en Afrique de l'Ouest cette fois. Même principe. Je fais des repérages pour emmener les musiciens vers des destinations inconnues.

En 1995, Michel Orier, directeur de La Maison de la Culture d'Amiens, m'offre une carte blanche. J'inclus dans le projet l'idée de publier un livret chronique de ces voyages avec le cd de Romano/Sclavis/Texier (Label Bleu). C'est le premier album *Carnet de routes* avec la désignation, comme pour les musiciens, de mon instrument : le Leica. Dans le suivant *Suite africaine*, sorti en 1999, le livret sera composé avec les photos prises pendant la troisième tournée de septembre-octobre 1997 à travers l'Afrique de l'Est et du Sud. Comme pour les précédents, il s'agit du reportage d'un voyageur pressé. Durant ces trois semaines de déambulations, je ne dispose en fait que d'une semaine effective pour photographier. Le dernier volet de ce triptyque africain intitulé *African Flashback*, qui vient d'être publié, est d'une autre nature. Après avoir envisagé plusieurs possibilités, Pierre Walfisz, directeur de Label Bleu, opte pour un retour sur l'ensemble de mes voyages en Afrique depuis 1968 au Maroc jusqu'en 1998 chez les Lobis. Walfisz doit me tirer l'œil pour que je le remette à l'étrier, puis à les trier, photos jamais revisitées depuis leur naissance. Après un long travail d'une dizaine de mois, je réduis la sélection à deux cents tirages environ, d'abord avec lui puis avec les graphistes Jérôme Witz et Gilles Guerlet pour construire deux livrets différents. Découpées en neuf thèmes et trois sujets, quatre séquences sont remises à chaque musicien qui choisit dans chacune d'elles une ou deux photos qu'il estime les plus incitantes à la musique. Je suis très content quand s'établit un projet, celui d'un cd avec livret. C'est avec Label Bleu que j'en ai réalisé le plus durant ces vingt dernières années. Inventer des rubriques, c'est ma préférence, je suis un chroniqueur. Tel a été le travail sur *Oyaté* (nato, 1990) avec Tony Hymas à Cerrillos au Nouveau Mexique pour les portraits musicaux de douze chefs indiens, pour *Minneapolis* produit par Universal et dirigé par Jean Rochard. Il s'agissait cette fois d'un lieu fixe, d'un huis-clos avec Michel Portal, Tony Hymas, Michael Bland, Sonny Thompson enregistrant en studio pendant dix après-midis. Les matins, on se promène avec Michel Portal dans la ville et les magasins. On est comme deux gosses, on pourrait jouer aux billes dans le caniveau. Pour *Thisness*, album de Jef Lee Johnson, enregistré (Hope Street/nato, 2005) en grande partie à Philadelphie, c'était une autre ambiance, studio lumineux éclairé par la lumière du jour. Pour les 25 ans



Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, petit village de Bouli, mars 1998

Guy Le Querrec, Magnum

de nato (2005), ma partie du *Chronotopscaphe* s'est écrite avec les archives des huit années de Chantenay. Chez Label Bleu, deux autres aventures dans lesquelles je me suis senti très à l'aise : d'abord avec Enrico Rava et ses groupes, une journée du petit déjeuner au dîner en passant par la promenade, la répétition, la balance et le concert enregistré pour le cd. Trois jours, trois disques, trois livrets d'un jour. Puis, avec David Krakauer à Krakow. Une semaine dans un club mais aussi des promenades dans la ville de ses origines. Je me suis aussi retrouvé assez souvent dans les tournages des films de Frank Cassenti, soit comme l'œil de l'image arrêtée, parfois comme fil rouge dans le documentaire.

### Le château de cartes autour duquel les serpents se mordent la queue

Le jazz et la photographie sont de vieux compagnons de route, ayant toujours fait plutôt bon ménage. Dans sa nature même, le jazz incite à la photographie, offrant un espace de liberté correspondant à celui qu'il revendique. Cette mémoire visuelle a existé depuis les origines, laissant des traces documentaires et utiles, participant à la prise de conscience existentielle et esthétique de cette musique. En tout cas, il n'en a jamais desservi la cause. De Buddy Bolden, nous n'avons aucun enregistrement, seulement une photo qui contribue à sa légende. Herman Leonard a produit une vision plastique et raffinée érigeant des images élégantes. William Claxton a proposé une partition plus libre, sans artifice introduisant des zones plus claires dans le cadre. Roy de

Carava, à l'œil feutré, a révélé de façon intériorisée des atmosphères intimistes. Et plein d'autres regards, tels celui de Dennis Stock sans qui nous serions privés des climats « lumière du jour » des répétitions de Gerry Mulligan, Stan Getz, etc. On peut ajouter beaucoup d'écaetera à propos de ces photographes amenant leur témoignage, plus ou moins inventif sur le jazz. J'y ai mis mon grain de sel d'argent, m'attendant de façon assidue à la tâche. J'ose dire avec motivation et désir mais aussi ténacité, courage, application et plaisir. J'aime avoir l'œil furtif et clandestin. Il m'intéresse autant de saisir les intervalles que les temps.

### Jazz, ta photographie fout le camp

Cet équilibre d'une photographie intégrée, admise pour sa contribution à l'histoire du jazz semble être inquiétée et



Big Foot Memorial Ride, États Unis, dakota Du Sud, décembre 1990 Guy Le Querrec, Magnum

remise en question chez certains - managers, agents, directeurs, producteurs, tourneurs, organisateurs, service d'ordre, éventuellement musiciens bien que plus réceptifs que leurs représentants... - qui s'emploient à installer des mesures de plus en plus restrictives d'espace et de temps accordés aux photographes et donc à la photographie. Ils prétendent l'apprécier dans son amplitude alors qu'ils sont prêts à imposer, comme pour la pensée, la photo unique. Est-ce à cela que l'on veut aboutir sans se préoccuper des conséquences, de l'indigence de l'image et de ses présences médiatiques lisses et standardisées ? Il est pourtant de bon ton de prétendre aimer la photographie. Quel dommage quand on découvre la multitude et la diversité des témoignages, quand on mesure la

richesse et l'utilité des photographies prises ! Limite de la durée photographique, les deux ou trois premiers morceaux du concert avec souvent un éclairage inexistant, désignation du point de vue imposé : si certains communiquent les consignes avec regret et embarras, d'autres le font de façon péremptoire et se réjouissent de ces interdits et du pouvoir que cela leur procure. *La ressemblance avec certaines personnes existantes n'est ni fortuite ni pure coïncidence*. Indéniablement un ordre nouveau de pensée s'installe. Le photographe doit rester à sa place ; s'il la quitte, il est invité sans ménagement à la regagner. Mais quelle est sa place (dans la salle, dans le jazz) ? Et la photographie où en est-elle dans tout ça ?

Doit-on considérer maintenant que la photo a mauvaise presse ? Doit-on s'indigner de la présence des photographes, de ces parasites qu'il convient de confiner par crainte de la grippe oculaire ? Comment jouer cartes sur table avec un château de cartes entouré de serpents qui se mordent la queue pour former un cercle qui contient une quadrature ? Je n'ai pas envie d'être transformé en presse-bouton, alors quand ça prend cette tournure je me barre. Par conséquent, si ça s'amplifie, mon parcours photographique s'amenuisera. Heureusement, il reste des alliés qui adhèrent vraiment à la photographie en acceptant quelques inconvénients. Ils font en sorte qu'elle puisse se poursuivre dans les conditions nécessaires à sa réalisation.

Vous désiriez un point de vue. Tout au plus, j'évoque un angle, le plus droit possible. Je ne souhaitais pas le faire, préférant le statu quo précaire au risque d'une mise au poing plutôt qu'une mise au point. Il est exact que la photographie de jazz est, comme chez les paysans, en surproduction. Mais comment établir les quotas ? Les photographes sont trop nombreux, je l'admets. À Marciac, le festival le plus peuplé en objectifs, cela peut devenir une meute, dans une bousculade inextricable et irrespectueuse pour les musiciens en concert. Ça peut être pire qu'à la sortie du conseil des ministres avec certains spécimens peu précautionneux et narcissiques qui se regardent photographier. Fin des années 60, début des années 70, un mouvement, The Concerned Photographers, est apparu, des photographes préoccupés par les situations et les états de la planète. À de rares exceptions, sur les territoires du Jazz, ce sont tous des photographes concernés qui s'y engagent. Trop de déclics, trop de photographes, mais je n'ai pas non plus oublié que j'ai commencé comme amateur et progressant lentement. Ce parcours initiatique suppose de la patience.

Un dernier point qui semble assez lourd à soulever avant de se quitter, participant au malaise actuel : la suspicion économique. Dans le domaine du jazz, très rares sont les commandes. Il s'agit la plupart du temps de financer avec nos propres deniers les productions qui se transforment en archives aux débouchés très aléatoires. Ce n'est à coup sûr pas un secteur producteur d'enrichissement. De plus en plus, les magazines en recherche d'économie s'efforcent de trouver des photos libres de droit. J'ai peut-être photographié plus de 5000 musiciens et à ce jour, peut-être 4542 ne m'ont jamais été demandés. Combien ont une idée, sauf les pratiquants, de ce que coûte un film, un développement, une planche contact, un tirage, la numérisation, un appareil, son entretien, ses réparations et le temps passé à photographier ? D'autre part, quel est le montant des droits d'auteur pour une parution ? Combien de photos sont publiées ? Malheureusement la résonance médiatique est faible, il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en apercevoir. Faut pas confondre, ce n'est pas comme si Madonna me proposait de poser nue sur la trompe en érection d'un éléphant. Là, y a du fric au bout.

Tout irait sans doute un peu moins mal si on faisait l'effort de connaître les règles et les économies de chaque corps de métier. Pour ma part, je suis observateur, curieux et de ce fait pas trop ignorant de ce que représentent les dépenses de la fabrication d'un disque ou le coût d'un concert. Cela pourrait au moins aboutir à admettre que nous sommes tous embarqués sur le même bateau, parfois en forme de galère contre vents et marées et en totale dépendance interactive. Alors, à quoi bon préméditer d'en jeter par-dessus bord ?

### L'affaire Terronès/Méphisto

Je suis pour le respect du droit d'auteur, sans réserve, et le défends comme les musiciens le font pour leur musique. Je comprends la position de Méphisto et ne la critique pas. Pourquoi accepter de payer l'imprimeur et pas le photographe ? Toutefois, je n'aurais pas fait de procès à Gérard Terronès. Je ne réussis pas à être intransigent, peut-être devrais-je y parvenir ? De plus, je ne le connais pas très bien mais depuis longtemps et dans mes débuts, il m'accueillait à son club, le Blue and Jazz Museum. J'entends ses engagements et le sais en équilibre précaire. Peut-être aurait-il dû être lui-même plus vigilant pour stabiliser un peu plus sa situation. Mais il a choisi, certains préfèrent se maintenir dans un statut de poète maudit, c'est difficile et commode à la fois. Terronès a été blessé, affecté, mais je ne saisis pas pour autant sa violente attaque tous azimuts contre les photographes, les assimilant à des prédateurs s'enrichissant aux dépens des producteurs, des charognards qu'il faut chasser, généralisant son conflit avec Méphisto. Il a tenu un discours populiste avec des allures d'Emiliano Zapata. Se révèle à cette occasion en quelle considération il tient la photographie. Ce n'est pas une réponse de Normand mais bien de Breton.

Disponibles aux Allumés du Jazz :

Romano-Sclavis-Texier (*Carnet de routes, Suite Africaine, African Flashback*), Enrico Rava (*Montréal Diary /A, Montréal Diary /B*) chez Label bleu

*Le Chronotopscaphe* (25 ans de nato), Tony Hymas (*Oyaté*), Fat Kid Wednesdays (*The Art of Cherry*) chez nato

Camel Zekri (*Venus Hottentote*) chez la nuit transfigurée

Denis Colin Trio (*In situ à Banlieues Bleues*) chez Transes Européennes

Table with 5 columns: RÉFÉRENCE, NOM DE L'ARTISTE, TITRE DE L'ALBUM, QUANTITÉ, MONTANT. The table is mostly empty with dotted lines indicating where information would be entered.

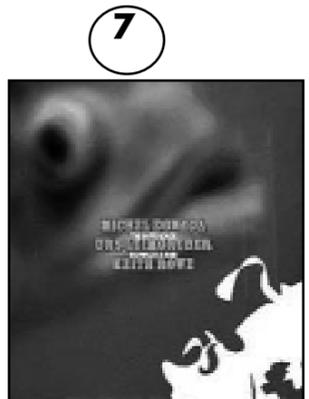
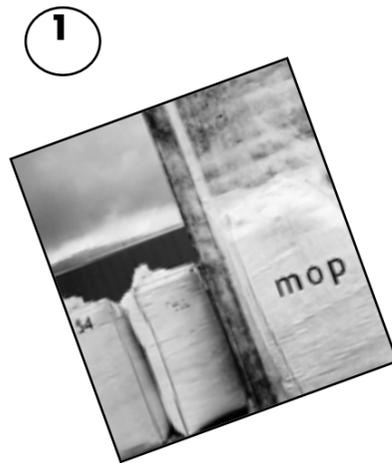
Form for shipping and payment details. Fields include: FRAIS DE PORT, NET A PAYER, Nom, Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Pays, Tél, Fax, E-mail, and a note about payment terms: 'Ci- joint mon règlement par chèque à l'ordre de "Les Allumés du Jazz"'. It also includes a delivery deadline: 'Délais de livraison : 5 jours dans la limite des stocks disponibles'.

Form for shipping and payment details. Fields include: FRAIS DE PORT, and a note about payment terms: 'France métropolitaine : forfait port et emballage (jusqu'à 5 CD) + 5,00'. It also includes a delivery deadline: 'Autres pays (Asie/Amérique/Océanie/Dom Tom) (6 et plus) : forfait port et emballage +17,00'.

À retourner aux Allumés du Jazz - 128 rue du Bourg Belé, 72000 Le Mans - tél : 02 43 28 31 30

Large table listing artists and their works. Columns include: Artiste, Titre, Réf., Label, and a detailed list of album titles and references. The list includes artists like Breschand, Cuevo, In Situ, Coxhill, Gardner, and many others, with their respective album titles and reference numbers.

# BLOW-UP





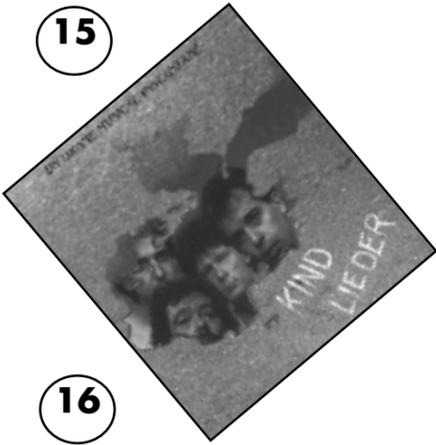
13



14



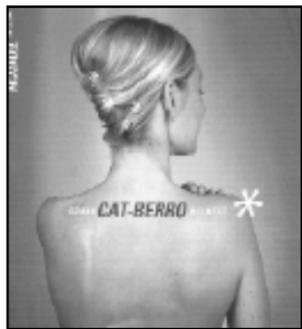
12



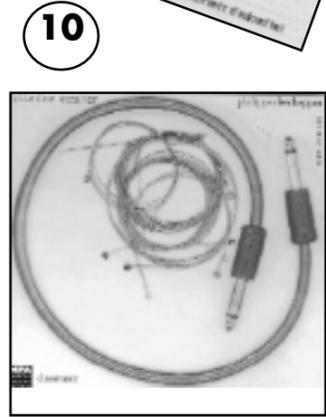
15



11



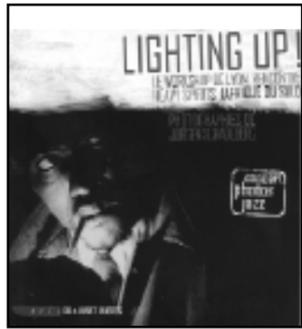
16



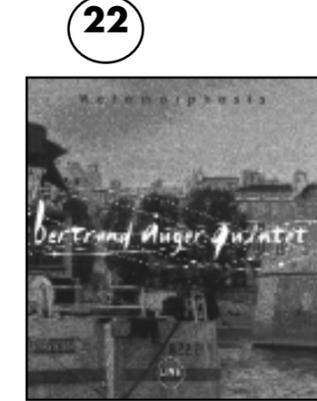
10



17



21



22



27



9



18



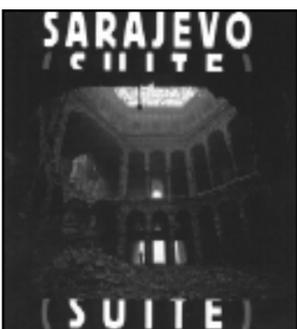
19



23



26



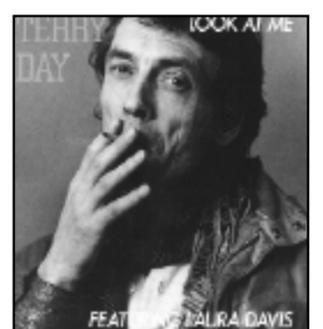
8



20



24



25

1 - Mop (Chief Inspector chin200408).....	10E
Photo : Edouard Caupeil/Luce	
2 - Roy Haynes - True or False (Free Lance FRL CD007).....	12E
Photo : Christian Ducasse	
3 - Lydia Domancich - Chambre 13 (Gimini GM1007).....	10E
Photo : Jean-Lou de Sauverzac	
4 - Caroline (Chief Inspector chin200407).....	8E
Photo : Javotte Boutillier/Luce	
5 - Sophia Domancich - Funerals (Gimini GM1001).....	10E
Photo : Olivier Beytout	
6 - Bonnie Lowdermilk et le Fred Hersch Trio - This Heart of Mine (Axolotl AXO104) .....	8E
Photo : Jean-Michel Malvy.	
7 - Doneda/Leimgruber/Rowe - The Difference between a Fish (Potlatch P302).....	12E
Photo : dr	
8 - Collectif - Sarajevo Suite (GRRR ED 13039).....	12E
Photos : Zoran Filipovic + dans le livret : Gérard Rondeau	
9 - Kazuko Hohki - Love in Rainy Days (nato 777 756).....	10E
Photo : Caroline Forbes	
10 - Philippe Deschepper - Attention Escalier (Emouvance EMV1004).....	12E
Photo : dr	
11 - David Rueff - Cosmophonie (Tranes Européennes TE018) .....	8E
Photo : Charly Kassab	
12 - Christel Assan - Nature Boy (Jim A musiques JIMA2).....	12E
Photo : Dominique Lajeat	
13 - Oriental fusion (Tranes Européennes TE025) .....	8E
Photo : Charly Kassab	
14 - Mirtha Pozzi sextet - La serpiente inmortal (Tranes Européennes TE027) .....	8E
Photo : Pablo Cueco	
15 - Un D.M.I. - Kind Lieder (GRRR 2017).....	8E
Photo : Jean Tholance	
16 - Sonia Cat-Berro - Keep in Touch (Charlotte CP205).....	10E
Photo : Hélène Biensa	
17 - Folklore Moderne (Quoi de neuf docteur DOC 066).....	12E
Photo : Jennifer Goldbaum	
18 - François Méchali - L'Archipel (Charlotte CR171).....	8E
Photo : Michel Maïofiss	
19 - Lydia Domancich - Mémoires (Gimini GM1002).....	10E
Photo : Jean-Lou de Sauverzac	
20 - Sonia Cat - Berro - A Singing Affair (Charlotte CAT98).....	10E
Photo : Simon Andreieff	
21 - Le Workshop de Lyon rencontre Heavy Spirits - Lighting Up ! (Arfi AM 036).....	12E
Photos : Jürgen Schadeberg	
22 - Bertrand Auger Quintet - Metamorphosis (Jim A musiques JIMA1).....	10E
Photo : Dominique Lajeat	
23 - Fournier/Deschepper/Séguron - Tota la vertat (Emouvance EMV1022).....	12E
Photo : montage de photographies du mouvements ouvrier espagnol	
24 - Birgé/Vitè - Carton (GRRR 2021).....	12E
Photos : pochette et CD-Rom avec Michel Séméniako	
25 - Terry Day - Look at Me (nato 777 749).....	8E
Photo : Caroline Forbes	
26 - Etienne Brunet et Zig Rag Orchestra - La légende du franc Rock'n'Roll (Saravah SHP1) 8E	
Photo : Ludovic Carême	
27 - Fred Poulet - Encore cédé (Saravah SHL2078).....	8E
Photo : Ludovic Carême	





# À qui appartient une photo ?

À qui la prend ? À qui y figure ? À qui possède l'endroit où elle est prise ?

S'il a fait couler peu d'encre, le procès qui a opposé le producteur Gérard Terronès au photographe Yves Carrère a beaucoup fait parler de lui. Les Allumés du Jazz ont décidé de consacrer un numéro de leur Journal aux questions épineuses qu'il soulève car il est inutile de se voiler la face : le monde change, la solidarité s'effondre devant la loi alors qu'absolument personne n'a rien à y gagner.

Elle portait sur la paternité du cliché : l'artiste ou son modèle, le propriétaire du lieu ou le public ? Jamais la Question Flash n'aura si bien porté son nom ! Son éclat aplaît les réponses en leur donnant à toutes des yeux d'albinos. Rouges de colère, rouges de honte, rouges du sourire américain, rouges baiser, rouges sang, rouge-gorge, mais qu'est-ce que je raconte ? Suis-je ébloui ! Tout ici est noir et blanc. Échec sur toute la ligne. Rien à gagner, mat en trois coups. C'est trop flou, la confusion règne, le droit à l'image fait pêter les plombs des uns, le droit de reproduction fait flipper les autres. Si on n'y prend garde, on ne pourra plus rien montrer, les images seront interdites. Seules celles du journal intime, de l'archive impubliable, auront grâce à nos yeux. On pensait le documentaire litigieux, la fiction ne vaut guère mieux. Penser à faire signer toutes les autorisations avant d'appuyer sur le bouton. Flash !

## Flashback, témoignages.

Je commence par interroger des photographes pendant les Rencontres d'Arles de la Photographie, non des moindres, mais tous se défilent. Personne ne veut se mouiller sur les droits. François Hébel a la gentillesse de me renvoyer vers les juristes, mais la réponse viendra toute seule, sur ses pattes de colombe (voir l'article de Sandrine Erhardt). Débat. Le réalisateur Valéry Faidherbe rappelle que la voix obéit aux mêmes lois, « c'est l'utilisation qui en est faite qui détermine le droit et non le fait de l'utiliser. » Son coéquipier, François Gilard, renchérit : « encore faut-il prouver qu'on est l'auteur d'une photo... Surtout avec l'arrivée du numérique. » Le responsable des Soirées d'Arles, Olivier Koechlin, ajoute que les photographés disposent d'un droit moral si la publication nuit à leur image, mais qui ne saurait se confondre avec la propriété. Pas de photo s'il vous plaît pendant le spectacle, pour ne pas gêner les artistes ! Retour à Paris. Les Allumés envoient la Question Flash par mail à tout va. Peu de réponses. Pas de surprise : à chaque numéro du Journal la majorité des interrogés semblent ne pas saisir l'importance de leur participation. Cette fois-ci, le silence se comprend mieux. Ça ne parle pas d'eux. Ça a pourtant à voir. Tous ceux qui répondent écrivent que le cliché appartient au photographe. Philippe Carles, rédacteur en chef de Jazz Magazine, ironise : « La Joconde était-elle propriétaire du tableau peint par Léonard de Vinci ? » Aujourd'hui, la législation, voire la procédure, prend le pas sur la morale.



Mexique

JJB

On gagne plus de fric en plaidant qu'en créant. *Ask my lawyer !* Le guitariste Noël Akchoté demande « si le public du concert réclame des droits sur la musique lorsqu'il est chaud et que l'artiste en scène est un peu meilleur ce soir-là. » En ce qui concerne l'endroit où le cliché est pris, il ajoute que « le travail du photographe consiste à inventer un lieu. » Dans un élan de générosité, Jean-Baptiste Rubin, du label Circum-Disc, élargit le champ : « la photo appartient à celui qui la regarde, à celui qui figure dessus, à celui qui l'a développée, à celui qui l'a produite, à celui qui l'a achetée, à celui qui l'a découpée, à celui qui l'a affichée, à celui qui l'a collectionnée, à celui qui l'a transformée, à celui qui l'a montrée, à celui qui l'a photocopiée, reproduite ? » Pour se reprendre enfin : « à celui qui l'a prise aussi. À celui qui en a besoin pour vivre plus certainement. C'est ce qu'il y a de plus urgent. » Jean-Louis Wiat, du label Axolotl, conclut : « peut-être que l'acte instantané qui caractérise la photographie, la possibilité d'en trafiquer le résultat, la rend par définition plus proche du vol dans sa réalisation ou du faux dans son utilisation... Le ce n'est pas une image juste, c'est juste une image de Godard illustre bien la vigilance dont il nous faut faire preuve dans un monde essentiellement visuel. Du dramatique au poétique, trop souvent l'image ment (des charniers de Timisoara au faux baiser de l'Hôtel de Ville pris au vol par Doisneau), il est donc naturel qu'elle devienne *une affaire de morale*. Comme le travelling pour rester fidèle au même auteur... »

## Flashforward, une vision.

Nous voilà donc avec un numéro spécial sur la photographie qui se penche plus sur les droits que sur les devoirs. Devoirs de vacances, devoir de réserve, devoir de voir ? Plus possible de ne rien faire, les photographés réclament qu'on les efface, pire, les ayants droit réécrivent l'histoire en censurant le passé défunt. Les musiciens décident de réaliser eux-mêmes les images par crainte de desiderata prohibitifs, ils interdisent les photographes pendant les concerts ou les font reculer de trois mètres, les journaux demandent des photos libres de droits. Même les dessins génèrent des pugilats... Les polices de caractères ont beau jeu (attention, à condition d'en avoir acquitté le prix, car là aussi il y a création et commercialisation). On se demandait bien ce que faisait la police. *Do it Yourself !?* Le professionnalisme risque de se perdre, l'amateurisme gagne tous les terrains, c'est sympa, mais que vont devenir les visionnaires, ceux dont la

profession est de peindre avec les yeux, avec le recul critique absolument nécessaire à toute œuvre d'art ? Tous artistes, donc plus aucun. Plus de parti pris, plus de morale, plus de valeur, la dissolution... Rentrerait-on dans l'ère du vrai-semblant ? Déjà qu'avec la télévision, les interviewés ne répondent plus jamais naturellement, prenant la pose, celle qu'ils imaginent qu'on attend d'eux... Retour à la case départ une fois de plus, la vitesse de l'obturateur et la sensibilité de la pellicule avaient affranchi les modèles de la pause...

On aurait pu aborder la question de ce que peut être une photo de musicien, arrêter le délire paranoïaque et produire un épreuve positive. Je fouille ma mémoire et me laisse porter par une douce rêverie, images et sons réconciliés... Il faut avoir assisté aux projections sur grand écran des Rencontres d'Arles avec sur scène Portal-Sclavis-Texier-Drouet (reprise historique en juillet prochain), François Tusques, Jef Lee Johnson, le Drame, Caron-Birgé-Colin-Deschepper, l'orchestre d'Anoushka Shankar ou les musiques préenregistrées qui rythment et complètent plus qu'elles n'illustrent les montages spectaculaires du Théâtre Antique. La musique donne un sens au montage photographique, le temps reprend ses droits. Les photographes se rendent-ils compte que l'on ne consomme pas une photo de la même manière lorsqu'elle illustre un article, qu'elle s'expose dans une galerie ou un livre, ou qu'elle se projette sur quinze mètres de base devant deux mille personnes ? Le silence deviendrait mortel.

La photographie est particulièrement présente sur quelques albums disponibles aux Allumés : les trois Le Querrec en quartet avec Sclavis Romano Texier chez Label Bleu ou 60 pages du Chronotscaphe chez nato, Michel Séméniako dont les photos agitent les théâtres interactifs du CD-Rom Carton chez GRRR, le livre d'Hélène Colon pour Le Triton, etc. Après leur digipack sorti chez l'Arfi, le Workshop de Lyon avec les sud-africains Heavy Spirits présente *Lightning Up !* en ciné-concert sur les photos de Jürgen Schadeberg. Et puis évidemment les 25 albums à prix réduit de la vitrine *Blow Up* (pages centrales de ce numéro 15) !

La photographie fixe les instants d'éternité, elle ravive le souvenir fugitif des émotions irréproductibles, révèle les acteurs au-delà des notes, leur arrachant leur masque ou les recouvrant d'une poussière d'étoiles...

# Terronès porte le chapeau

Propos recueillis par Jean-Paul Rodrigue

Gérard Terronès est un des fondateurs essentiels de la diffusion du jazz en France depuis 1965. Gérant du Blues Jazz Museum puis du Gill's Club, programmateur du Festival de l'Île St Louis, producteur du légendaire label Futura (Jacques Thollot, Michel Portal, Bernard Vitet...), critique à Jazz Hot, organisateur de concerts, animateur du Jazz and Pop Center, créateur du fameux festival de Massy, agent et tourneur (Archie Shepp, Max Roach, Abbey Lincoln, Elvin Jones...), producteur et fondateur de Marge, Blue Marge, Impro et Jazz Unité, créateur des clubs Totem et Jazz unité. Pour nombre de producteurs français, Gérard Terronès demeure un inspirateur principal, pour nombre de musiciens, une vraie chance. Le voici dans le viseur du photographe Yves Carrère, pourquoi ?

comparaisons avec les photographes qui prennent de vrais risques en tant que correspondants de guerre ou qui se trouvent sur des terrains sensibles comme les conflits sociaux, ni considérer les problèmes rencontrés par les photographes pour la prise de vue d'un monument, d'un paysage, que sais-je encore. Et je suis conscient que tous les photographes ne font pas fortune... Revenons à ce qui nous occupe.

Dans le milieu artistique et en particulier dans celui très étroit du jazz, le photographe peut exploiter financièrement ses clichés à volonté et sous toutes les formes et supports (presse, expositions, affiches, disques, etc.) pour le simple coût de quelques pellicules et de leur développement, le plus souvent à la demande des photographiés eux-mêmes, des médias et des producteurs en tout genre... Or, pour qu'il y ait une photo, il faut un photographe, certes, mais aussi un sujet ! Cependant l'artiste photographié n'a aucun droit, lui, pas plus que le créateur de l'événement qui est à l'origine de l'existence même de ces photos. Pire, l'un et l'autre doivent toujours payer le photographe, et parfois pour des sommes considérables, afin d'obtenir des documents nécessaires à leur activité professionnelle et qui, dans le cas du musicien, sont intrinsèques de son intimité et de sa vie.

plus « intéressant » de m'assigner... N'oublie pas quand même qu'on me réclamait une somme fabuleuse, bien au-delà de 100 000 euros, pour un tirage (sous forme de CD) à 400 exemplaires !

D'ailleurs, si j'avais été condamné à payer un tel montant, cela aurait signifié l'anéantissement de toute ma vie de producteur et d'organisateur. La condamnation prononcée (NDLR : 5 800 euros + les dépens [soit les 7 053 euros versés au photographe par la Fnac], ainsi que la publication possible du jugement pour une somme n'excédant pas 3 500 euros) a été jugée relativement clémente par mon avocat et mon entourage et j'ai donc décidé de limiter les frais et de ne pas faire appel.

Il reste que cette condamnation est lourde pour moi, ma famille et mon entreprise. On peut toutefois s'interroger sur la disproportion entre le tirage de 400 exemplaires et le montant de ma condamnation, ainsi que sur le fait que cette amende ait été très vite payée au photographe par la Fnac qui était solidairement condamnée avec moi mais que je suis censé rembourser. Franchement, je ressens cela comme du racket !

## Quel type de rapports souhaiterais-tu voir s'instaurer entre producteurs indépendants de jazz et photographes ?

G. T. : Des rapports à instaurer ? Cela suppose d'abord qu'il y ait encore des couvertures, des livrets, et avec ce qui se met en place sur Internet, rien n'est moins sûr ! Y aura-t-il toujours des visuels pour accompagner les fichiers audio ? « Nos amis les photographes » devraient peut-être considérer d'un œil bienveillant les diplodocus qui fabriquent encore des objets... À moins que ce ne soit une des motivations de l'attaque à mon égard : avant le naufrage, pressons le citron !

Sinon, la réponse à ta question, je l'ai déjà formulée sur mon site Internet (<http://futuramarge.free.fr>). Ma politique, aujourd'hui, en matière de rééditions uniquement, consiste à me passer des photos ou des illustrations d'origine au profit de graphismes nouveaux. Je le regrette : j'ai défendu les visuels sur les pochettes, donnant souvent leur chance à de jeunes créateurs (c'était d'ailleurs le cas de ce photographe), mais je suis forcé de tirer des conséquences de cette histoire... Quelques exceptions toutefois : quand un enregistrement est trop étroitement associé à une image dans la tête des gens, comme pour la réédition CD de *Alors !!!* de Michel Portal (le fameux oiseau...) ou *La Guêpe* de Bernard Vitet. Cela ne veut pas dire que les autres ne l'étaient pas, mais ce serait un autre débat...

Pour les nouvelles productions – par exemple les CD de Ricky Ford et d'Eddie Henderson sortis récemment mais qui datent de 2003 –, j'ai compris la leçon et appliqué la méthode américaine : un contrat passé avec un photographe, prévoyant, contre rémunération, une cession des droits photo au producteur.

Quant aux lieux de musique, à part des contrats particuliers signés en avance et qui peuvent être liés à une demande médiatique acceptée, il n'y a qu'à prier les photographes de déposer leurs appareils à l'entrée ! Personne ne discute ces méthodes dans la variété ou dans le rock. Et si j'avais un lieu à l'heure actuelle, je ferais en sorte qu'un photographe lui soit attaché de façon exclusive, comme cela se passe un peu partout...

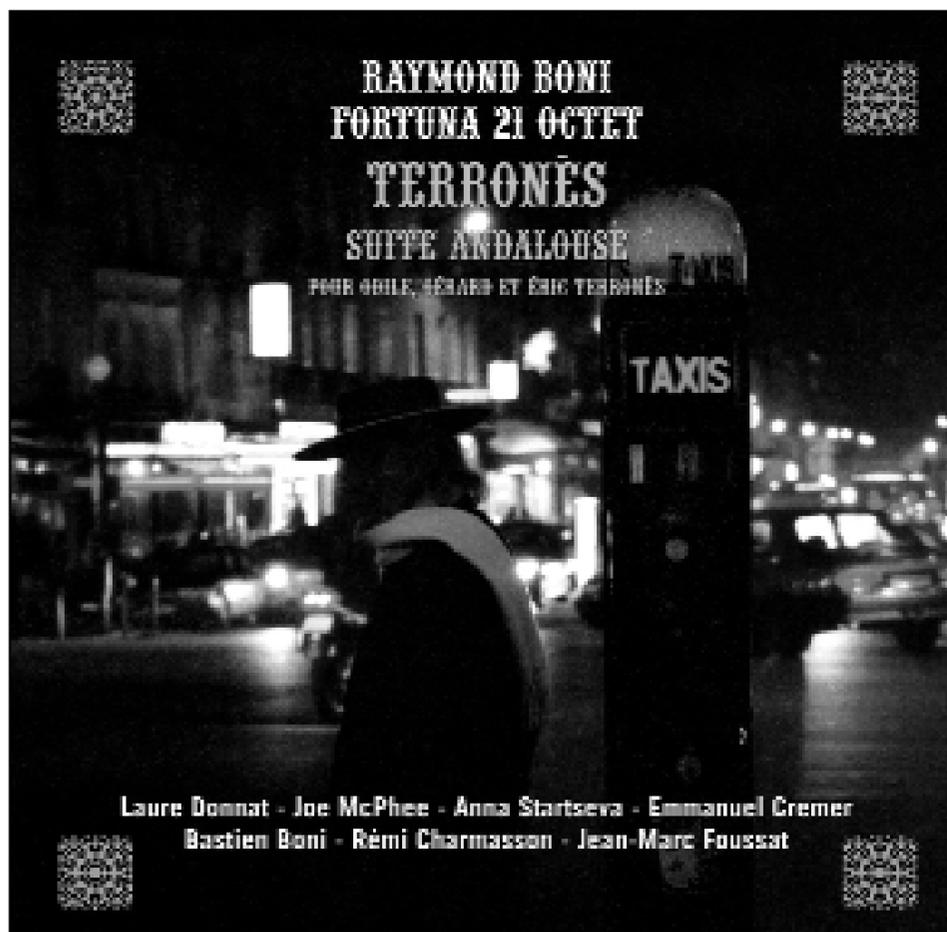
## Cela amène à se poser la question du changement de nature du métier de producteur de jazz, jadis fondé sur un rapport de confiance et le respect mutuel entre producteur et musicien, entre producteur et photographe...

G. T. : Y a-t-il encore beaucoup de « vrais » producteurs ? J'ai

l'impression que nombre de musiciens doivent s'autoproduire, mais là aussi c'est une autre question ! D'abord je conseille à tout producteur de disques de prendre ses photos lui-même – c'est ce que font de nombreux producteurs étrangers, à commencer par les amis qui produisent du free jazz aujourd'hui. Pour ma part, je n'en suis jamais venu à de telles extrémités. Mais les rapports avec les photographes ont changé et les règles existantes devront être appliquées dans les deux sens.

Entre autres, il serait quand même peut-être temps, maintenant que la presse jazz ne s'adresse plus exclusivement aux photographes, de se procurer certains clichés, mais qu'elle interroge directement les musiciens, les lieux ou les producteurs qui ont généré et créé les événements à l'instar d'autres pratiques notamment dans le domaine du sport.

Pour moi, l'affaire Carrère/Terronès est loin d'être close et je vais



Suite andalouse CD Blue Marge, 1008

Pierre Delgado

En l'occurrence, en 1981, le pianiste Hilton Ruiz n'est pas tombé du ciel au Jazz Unité ! Il a bien fallu que je le fasse venir des États-Unis, que je finance ses concerts, son disque, que je gère sa tournée en Europe, et pour cela j'ai dû investir des sommes folles sans pour autant avoir la moindre garantie de les récupérer... Quant au photographe qui vingt-trois ans plus tard m'a fait condamner par un tribunal, il était à l'époque très jeune et accédait gratuitement à ce lieu, comme d'ailleurs la plupart des photographes qui ont fréquenté mes clubs et concerts pendant des années. Or, je crois savoir que dans le cinéma, la mode, le sport, ce n'est pas la pratique courante : on paie un mannequin, un sportif, voire un interviewé... Là encore, le jazz est une exception, avec une tolérance généralisée vis-à-vis des photographes, de la part des musiciens, des organisateurs comme des petits producteurs.

Entendons-nous bien : je suis moi-même un défenseur du droit d'auteur, notamment en ce qui concerne les musiciens, et même les photographes, que j'ai longtemps considérés comme faisant partie de la même famille, celle du jazz. Tout le monde sait que je me suis battu contre les radios et les télévisions, faisant barrage à la captation gratuite de la musique dans les clubs, les concerts, les festivals, mais cela est un autre combat...

## Dans l'affaire qui t'a opposé à ce photographe, n'y a-t-il pas eu un cas très particulier d'application de la législation sur la propriété intellectuelle, en quelque sorte un dévoiement de la défense du droit d'auteur ?

Gérard Terronès : à vrai dire, je suis moi-même un cas particulier. Dans notre milieu du jazz, il y a ceux qui produisent des disques, ceux qui organisent des concerts et des festivals, ceux qui gèrent des clubs, les journalistes, ceux qui animent des émissions radio, ceux qui font du management, etc. Or, il se trouve que personnellement j'ai depuis toujours fonctionné dans tous ces différents corps de métier... Et dans le cas précis de cette

lamentable affaire, les photographies mises en cause ont été prises dans un club, le Jazz Unité, que j'avais créé, financé en partie et géré, avec des artistes que je faisais parfois venir de loin et dont j'étais pour certains le représentant et manager exclusif. À partir de mes productions à Paris, j'ai diffusé pendant près de trois décennies en France et dans toute l'Europe beaucoup de musiciens, français et étrangers, en particulier ceux issus du free jazz, américain et européen.

La loi stipule que le photographe, considéré comme un artiste, est propriétaire à vie de ses photos et dispose seul du droit de les commercialiser partout dans le monde, ce qui, me semble-t-il, est déjà une énorme anomalie. Là, je ne vais pas parler ou faire de

## Certains ont estimé que tu avais subi une véritable « agression » de la part de ce photographe, mais en même temps ont déploré que tu ne te sois pas vraiment défendu...

G. T. : Je ne suis pas un procédurier, mais revenons trois ou quatre ans en arrière lorsque j'ai été interpellé par ce photographe. C'était une période fort difficile pour moi car je sortais d'un hôpital où je venais d'être opéré d'un cancer. J'ai autre chose à faire, je suis dans la musique... Très contrarié par cette interpellation, j'ai malgré tout demandé à ce monsieur – qui avait oublié avoir été payé pour le LP, mais j'ai retrouvé un peu plus tard la trace du règlement... Eh oui, je gère plus sérieusement mon label que ne le pensent quelques esprits chagrins ! – de m'envoyer sa facture – les pièces qu'il a présentées au Tribunal le prouvent. Mais, sans répondre à ma demande, sans chercher à me rencontrer, il lui a semblé

## Nos amis les photographes devraient peut-être considérer d'un œil bienveillant les diplodocus qui fabriquent encore des objets...

m'efforcer de la faire aller plus loin que ce que peut l'imaginer le photographe en question, qui s'est conduit en l'occurrence comme un véritable requin et un affairiste de la pire espèce. J'ai accepté la condamnation pénale, prononcée sur la base d'une loi qui me semble désormais comme à beaucoup partielle et en tout cas perfectible quant à l'égalité des droits de chacun, et aujourd'hui je réclame pour les jeunes générations de musiciens et de producteurs un droit à l'image. Je vais notamment poser les questions sur ce problème des droits d'auteur et de tous leurs ayants droit au plan politique.

Dans le milieu du jazz je n'ai pas que des ennemis, car je suis quelqu'un qui n'a jamais fait de concessions à l'affairisme, qui a des règles morales et respectueuses envers une grande majorité d'acteurs du jazz, et qui n'a fait aucun cadeau aux radios ni aux télévisions...

**Précisément, on en revient à ce que Jazz Hot appelait dans un édito consacré à ton affaire : « l'illusoire solidarité du jazz ». Est-ce que la soirée de soutien du 19 septembre 2005 n'aura pas été le meilleur démenti à cette affirmation ?**

G. T. : Tout d'abord, dans cette sordide histoire, je dois souligner le fait que l'ensemble des photographes du milieu jazz, dont plusieurs que je considérais comme des amis, m'a lamentablement lâché, à l'exception de Christian Ducasse. Aucun de ces supposés amis n'a pris publiquement position, n'a pu ou n'a voulu faire pression sur Yves Carrère pour qu'il abandonne ses poursuites à notre égard. Du côté des médias jazz officiels, même chose depuis trois ans, car à l'exception de Jazz Hot où Yves Sportis a consacré un éditorial à cette affaire, aucun autre magazine de jazz français n'a jugé utile d'écrire même trois lignes pour informer ses lecteurs de ce misérable fait divers. Seule une grande proportion de musiciens a réagi et il faut souligner que parmi ceux qui ont participé à cette soirée, un tiers environ étaient des artistes que j'ai enregistrés ou qui ont joué dans mes clubs, mais deux bons tiers étaient aussi des musiciens que je ne connaissais qu'à travers mes visites dans les clubs et lors des concerts parisiens ou par mes émissions radio. Il ne faut pas oublier que depuis bientôt vingt-cinq ans, j'interviens toutes les semaines sur un média écoutable désormais de partout grâce à Internet (NDLR : Radio Libertaire - G. T. étant membre de la Fédération anarchiste), et c'est ce qui, semble-t-il, a échappé au photographe qui m'a attaqué : ce faisant, il a complètement occulté le côté politique de mon personnage, ma longévité dans les mondes du jazz et mon endurance à en supporter toutes les galères. Il était tellement obnubilé par la volonté de se faire facilement de l'argent sur le dos d'un « petit producteur indépendant », qu'il a commis une légère erreur... Lui et ses complices ont trop facilement et immoralement encaissé leur argent, et c'est pour cela que le combat va continuer : pour les droits des musiciens et des producteurs indépendants, fort malmenés à l'heure actuelle.

Quant au mouvement de solidarité en ma faveur, il a été alimenté à partir d'un fichier de plus de 3 000 professionnels, musiciens, journalistes ou simples amateurs, français ou étrangers, que je gère personnellement. On m'a proposé toutes sortes de soutiens : envoi de chèques, ventes de disques sur place, etc. En fait, la procédure qui m'a visé a été assimilée à une atteinte au droit du travail et d'expression, à la défense des artistes et comme une agression très grave aux disques Futura, un label mythique perçu, notamment parmi les jeunes, comme intrinsèque de l'histoire du jazz moderne. Permetts-moi pour conclure de remercier tous ceux qui m'ont soutenu.

#### Solidarité aux Disques Futura et Marge

À ce jour, environ 5 000 euros sont parvenus en solidarité avec les Disques Futura et Marge :  
- 3 800 lors du concert de soutien du 19 septembre 2005 (160 entrées) ;  
- 1 200 par envois directs sur le compte « Les Allumés du jazz, Solidarité Futura-Marge ».  
Cette somme est placée sur un compte bancaire bloqué.  
(Rappel : plus de 7 000 euros sont à rembourser à la Fnac.)

#### Remerciements :

- au comité de soutien, qui a initié ce mouvement et organisé le concert ;
- à la direction du Sunset-Sunside (Paris) qui a prêté ses deux salles ;
- aux Allumés du jazz, qui ont tenu la caisse du concert et assuré l'organisation comptable ;
- aux divers bénévoles, qui ont œuvré le soir du concert ;
- à la centaine de musiciens, qui ont offert 12 heures de musique libre ;
- à tous ceux qui ont apporté leur contribution pécuniaire ;
- aux 500 personnes qui ont signé l'appel.

Gérard Terronès / Disques Futura et Marge  
<http://futuramarge.free.fr>

## Merci pour la photo ©

CÉdipe© rencontre le Sphinx, mnt®, aux portes de Thèbes. Il pose cette énigme aux voyageurs de passage : à qui appartient une photo ? Il dévore les touristes incapables de répondre. CÉdipe trouve la bonne réponse (la photo appartient aux photographes, si l'objet est un sujet et si le sujet est OK). Le Sphinx dépité se jette du haut d'un rocher délivrant ainsi le pays de la terreur. Putain© ! J'écoute bip© de Swing Mario enregistré live au BigJazzPalace™. La musique est belle à tuer son père et pleurer sa mère.

Un photographe est présent pour immortaliser l'instant au même titre que l'ingénieur du son est occupé par la capture de la musique. Pas de pirate au BigJazzPalace™, l'ingénieur est payé pour cette noble tâche. L'enregistrement ne lui appartient pas. Le photographe n'est pas payé pour être là (il a fait des pieds et des mains pour entrer gratos et avoir l'autorisation d'être backstage). L'éventuelle photo lui appartient, elle représente sa vision de l'événement, une œuvre d'art, et je ne vois pas pourquoi elle appartiendrait au gérant de BigJazzPalace™ pas plus qu'à l'extraordinaire Swing Mario. Pourtant tout est en place, la sécurité© fouille à l'entrée de la salle : interdiction absolue de rentrer avec des sacs, appareils photos, magnétos ou bombes. Dès le troisième morceau, les auditeurs sortent leurs téléphones portables, comme en d'autres temps un briquet, et ils photographient Swing Mario montrant son cul©. Matériellement, la photo est envoyée et reçue dans l'instant même par leurs amis, partout dans le monde. J'y suis et pas toi ma chérie ! C'est une sorte d'anarchie© quoi ! Les actionnaires des compagnies de téléphone se frottent les mains.

J'ai 52 ans. Je suis devenu et resté musicien au prix de tous les sacrifices©. Ma musique est à moi™, attention, on ne touche pas ! Moins on est créatif et plus on veut savoir à qui appartient quoi ou qu'est-ce... Oui, cette phrase est cruelle. Je ne me suis jamais vraiment posé la question de la propriété intellectuelle, tout en restant respectueux de tout le monde bien sûr. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je suis trempé à la résistance en milieu capitaliste©. Comme les musiciens américains, je n'ai jamais hésité à faire un boulot différent de la musique pour me protéger comme artiste, mes parents étaient des pauvres. Lorsque j'avais vingt ans, je croyais me diriger vers une société© supprimant petit à petit la privatisation. Un monde organisé par chacun selon ses moyens et fait pour chacun selon ses besoins. Oui, marrez-vous, il y a de quoi se foutre de ma gueule. La révolution© est arrivée, mais elle était seulement technologique. L'amour™ devient un truc comptable, l'amour de l'art© une maladie, l'acte gratuit© passible du mépris capital.

Une compagnie de disques réussit à s'emparer des droits de *L'Internationale* et cherche à couler le producteur d'un petit film où un acteur siffle l'hymne pendant sept secondes sans payer les droits. Une agence de photographie cherche à couler un label indépendant parce qu'il n'a pas payé les droits de trois minuscules photos sur une réédition de disque à tirage réduit. Sans parler des musiciens prêts à tuer père et mère pour un gig. Où va-t-on ? Tel est pris celui qui croyait prendre (la photo) : le chasseur ou le chassé par l'objectif. Il va de soi qu'un accord minimum doit s'établir entre le sujet, le photographe et l'utilisateur du cliché. Si la photo n'appartient pas à celui qui la prend, elle appartient à celle ou celui qui est pris : trop sexuel©. Le droit à l'image™ est l'image d'Épinal du Droit. Si la photo appartient au propriétaire du lieu où le cliché est réalisé : nous sommes tous cuits ! Les curés™ de tous poils revendiqueront tout et n'importe quoi, le monde appartient à Dieu©, comme chacun sait ! La vidéo surveillance de l'espace public veillera à ce que notre image appartienne aux administrateurs du pouvoir©. Comme la plupart du temps, l'image aura remplacé l'être réel en chair et en os, alors adieu artistes, photographes, musiciens, comédiens, producteurs, techniciens, adieu cher public...

Obturation lente et pellicule sensible. Cliché amour de la photo©. Bon j'arrête de faire le malin avec le copyright. Je me souviens de l'ami Horace, photographe de jazz. Il m'offrait de temps en temps des photos d'Axolotl, mon groupe d'il y a vingt ans, des photos noir et blanc, tirées avec amour sur un épais papier mat, satiné ou brillant. À la fin du siècle passé, Christian Rose, Maki ou Shun Kambe m'offraient aussi quelque précieuse photo de performance. Merci pour la photo ! Les concerts deviennent plus rares et les photos aussi. La photo argentique devient un luxe suprême. Maintenant, les copains m'envoient par Internet des séries de jolies photos numériques. Clic. Nouveau monde, peut-être monde sans lendemain, qui sait ? Après de fastidieuses sauvegardes sur disque amovible et plusieurs changements d'Operating System, le disque dur finira bien par planter. Les photos numériques finiront par se perdre, comme les autres dossiers de votre ordinateur. Bien sûr, vous les aviez imprimées à jet d'encre sur du papier au format standard. Le format de toutes les foutues paperasses de tous les foutus bureaux du monde. L'abondance conduit à la rareté. Même la nuit, la lumière est permanente. La chambre noire du développement disparaît au profit des nuits blanches passées à corriger l'image sur le logiciel Photoshop™. La photo argentique rentre au musée. Il deviendra impossible de poser sur votre commode une photo sous verre de votre grand-père lgguy ou de votre cousine Ella.

Étienne Brunet  
<http://free.bifteck.free.fr>



Quai de Montebello, Paris 5ème, avril 1963

Guy Le Querrec, Magnum

# L'avocat du diable

Propos recueillis par Didier Petit

Les années 1980 furent le lieu d'un changement profond pour le jazz. Il souhaita souvent alors se présenter d'une façon dédramatisée, plus légère remisant volontiers ses folies, ses crises, son ultra expressivité pour se faire plus aimable. Un groupe de photographes sut capter ce changement et s'en faire une spécialité. Mephisto, fondé en 1985 par trois photographes, est aujourd'hui entité bicéphale (seul Didier Ferry photographie désormais sous le nom de Mephisto) devenu une agence importante représentant le travail de douze photographes (Mephisto — Didier Ferry et Yves Carrère - Chenz, Thierry Trombert, Eric Garault, Alex Dutilh, André Sas, Jacques Bisceglia, Laurent Lozahic, Annie Goudeneiche, Gérard Rouy, Marcel Fleiss).

## Didier Petit : Vous avez monté Mephisto, il y a une vingtaine d'années, pourquoi et comment ?

Yves Carrère : On a monté Mephisto à trois. Trois copains qui faisons les mêmes photos dans les mêmes endroits et qui diffusons dans les mêmes réseaux. On a alors décidé de s'associer sous un même nom, Méphisto.

Didier Ferry : C'était en novembre 85. Le troisième était Philippe Cibille. Précédemment, je faisais de la photo dans un studio de publicité ou je photographiais des petits objets tandis que Yves et Philippe faisaient du reportage. L'idée était de monter une structure et de signer nos photos sous le nom de Mephisto. Cela nous a permis de travailler plus parce que Yves s'occupait de la diffusion. Au bout d'un an, Philippe est parti.

Y.C. : Comme dans toute expérience, à trois c'est difficile. On se retrouve toujours à deux contre un. On peut être quatre ou cinq ou sept mais à trois, il y en a toujours un qui se sent lésé. Philippe fait maintenant de la photo de cirque. Mon désir est que Mephisto reste incontournable dans la photo de jazz.

## D.P. : À qui appartient une photo : à qui la prend ? À qui y figure ? À qui possède l'endroit ? À qui possède les droits ?

Y.C. : Je vais faire une réponse de Normand, elle appartient à son propriétaire ! Par exemple, je prends une photo, j'ai ma pellicule, je la développe... La photo est à moi ! Si je te donne la pellicule, la photo est à toi. À qui y figure ? Certainement pas ! À qui possède l'endroit ? Certainement pas ! À qui possède les droits ? On parle là des droits moraux et patrimoniaux, ils sont à mon sens au photographe, à moins qu'il n'en décide autrement. Il peut céder, offrir, vendre, avec ou sans exclusivité, les droits d'utilisation de ses photos à une tierce personne, physique ou morale.

D.F. : Le négatif appartient toujours au photographe, c'est un droit inaliénable. Ce qu'il cède, ce sont les droits d'exploitation. C'est d'ailleurs là que le bât blesse. C'est la différence entre le droit d'auteur et le copyright. Il y a un glissement vers le copyright lié à la globalisation. Les compagnies ne veulent plus se coltiner le droit d'auteur, elles préfèrent acheter le tout et l'on n'en parle plus ! L'endroit, non ! Mais faire commerce (hors information) de photographies représentant un monument, un site classé, un ensemble architectural, une sculpture, etc., c'est payant.

## D.P. : Le droit à l'image ?

D.F. : Toute personne photographiée possède un droit à l'image, c'est-à-dire à son image. Personnellement,

je le conçois quand je demande à un musicien de poser pour moi et donc de m'accorder un peu de son temps propre. En revanche, si j'interviens dans un endroit public ou privé où j'ai l'autorisation de les photographier en exercice (balances, concerts), la question ne se pose pas.

Y.C. : Le droit à l'image appartient à la personne photographiée. Lorsque je photographie quelqu'un, je ne peux normalement rien faire sans son accord. En revanche, si je fais une photo de Didier Petit dans un festival et que le lendemain il y a un compte rendu du concert avec une photo, Didier Petit ne peut rien dire car c'est le droit à l'information. Là où il y a un problème, c'est que nous faisons de l'archivage. Donc si huit mois après, Didier Petit donne un concert ailleurs et que cette même photo est publiée pour annoncer ce concert, c'est de l'illustration et Didier Petit peut faire valoir son droit à l'image ! Mais là-dessus, un juriste répondra mieux que moi.

D.F. : C'est juridiquement un droit, mais dans la pratique, c'est impossible. Alors, quand nous avons une demande, nous regardons dans nos archives et nous faisons un choix que nous considérons bon photographiquement. Avec le temps, plus de vingt ans, c'est une relation de confiance, voire amicale qui s'instaure. C'est une interactivité, nous sommes tous interdépendants, c'est un échange qui fonctionne dans les deux sens, mais si on veut tout codifier à 100%, c'est la mort de la photographie !

## D.P. : Depuis des années et chaque année un peu plus, on demande aux musiciens des photos libres de droits. Ceux-ci se retrouvent de plus en plus à la croisée des chemins entre les producteurs, les médias et les photographes. De nombreux créateurs en arrivent à produire leurs disques, leurs concerts et se retrouvent à acheter les droits d'exploitation de photos dont ils sont le sujet. Quel est votre avis ?

Y.C. : D'un point de vue commercial, c'est logique, tu sors un album, tu en fais la promotion. Si tu as une maison de disques, c'est à elle de s'en charger. Le problème est qu'en jazz, trop de musiciens n'ont ni éditeur, ni producteur, ni maison de disques. C'est à eux d'assumer tous les maillons, ou presque, de la chaîne. Alors pour ce qui concerne la photo, autour d'une bonne bouteille, on arrive toujours à trouver un arrangement qui convienne et au musicien, et au photographe.

D.F. : Personne ne veut payer. Le musicien dit que ce n'est pas à lui de payer, mais à sa maison de disques. L'agent dit que ce n'est pas à lui de payer non plus et tout le monde se renvoie la patate chaude. Du coup en bout de course, le musicien demande à sa copine de faire des photos. De plus, l'évolution des systèmes tend vers le moindre coût (home studio, Protocols) avec moins de journées d'enregistrement. Fatalement, le budget alloué à l'image diminue et le prix de la baguette augmente, lui !

## D.P. : Afin de se focaliser un peu plus sur le travail du photographe, pouvez-vous dire ce qu'est un photographe ? Est-ce un créateur, un technicien spécialisé ou quoi d'autre ?

D.F. : C'est déjà quelqu'un qui en vit ou du moins essaye. Appuyer sur un bouton pour faire une photo, tout le monde peut le faire et le fait de plus en plus. Est-ce suffisant pour se proclamer photographe ? Nous conduisons tous (sauf Christian Rose !) une voiture mais sommes-nous pour autant de vrais pilotes, des champions ?

Y.C. : Les deux mon capitaine, mais est-ce un artiste (je blague) ?

D.F. : Un photographe, c'est aussi un regard, un choix de placement, un choix d'objectif, une attention, une concentration, un choix de l'instant, ou simplement de l'instinct, choix du décor, de la lumière pour les prises de vues en studio, un rapport de confiance à établir avec son « modèle ».

## D.P. : Qu'avez-vous à dire sur l'affaire avec Futura/Marge ? Plus généralement quel type de rapport pensez-vous qu'il faut avoir entre les photographes et les producteurs de disques ?

Y.C. : Ça tient en trois mots, c'est idiot, c'est du gâchis, mais si c'était à refaire, je le referais.

D.F. : La chose principale que j'ai à dire sur cette affaire est que je suis totalement solidaire avec Yves. Je défends son point de vue qui est aussi celui de Mephisto, donc le mien. Il n'y aurait pas eu ces attaques verbales et menaces corporelles, cette affaire n'en aurait pas été une ! Avec les producteurs, des rapports sains, transparents, honnêtes et respectueux de chacun me paraissent largement suffisants, quelquefois amicaux c'est encore mieux.

## D.P. : Quelle est la photo qui vous a fait devenir photographe ? La plus belle photo de pochette de disque ?

Y.C. : Ce n'est pas une photo. J'étais en première. Un ami m'a offert un livre de Cartier-Bresson. J'ai compris qu'on pouvait communiquer avec la photo. Cela dit, ma brave femme de mère m'a raconté que lorsque j'étais môme, je jouais le photographe

avec un cube en bois. Alors qui de l'œuf ou de la poule ? J'ai acheté un disque rien que pour la pochette (photo de Robert Mapplethorpe) en 79 ou 80 à Nancy. C'était *Horses* de Patti Smith, je suis tombé amoureux de l'artiste que je ne connaissais pas et de la femme aussi !

D.F. : Ce n'est pas une photographie, plutôt de la curiosité au départ, la magie de voir une image apparaître sur une feuille blanche. J'étais alors en colonie de vacances et je courais après les papillons pour essayer de les photographier. Je me suis intéressé au travail des photographes plus tard. Bill Brand, Ansel Adams, puis Richard Avedon et Raymond Depardon qui me touchent beaucoup. Comme Yves, j'ai un jour acheté un disque pour sa pochette. C'était *Abraxas* de Santana. Tu la vois, tu comprends, j'avais quatorze ans. Le début d'une histoire d'amour avec la musique.

<http://www.mephistophoto.com>

## SUR L'ÉCRAN NOIR DE VOS NUITS BLANCHES

# Stormy Weather



Voici deux bonnes raisons de faire dézonner son lecteur dvd. Sur Mac, éviter de changer de zone sur le Lecteur Apple, mais téléchargez l'application vlc, parfaite pour les Zone 1, les divX, etc., et pour regarder la télé si vous avez une FreeBox (à propos de Free, la qualité de la Hotline s'est considérablement améliorée depuis la critique de Gaston Alidéc dans notre numéro 12)... Deux dvd incontournables donc, deux petites merveilles en Zone 1.

D'abord, *Stormy Weather*, film mystérieusement sous-estimé malgré la qualité époustouflante de ses numéros. Fan de Cab Calloway (probablement mon côté plus rock que jazz), je ne peux m'empêcher de me transformer en zébulon à son écoute, et quelle élégance du

geste ! Il faut revoir la danse des Nicholas Brothers montant et descendant les escaliers à coups de grands écarts, Bill "Bojangles" Robinson, un des meilleurs tap dancers de tous les temps, les jeux de sourcils de Fats Waller sur *Ain't misbehavin'*... Tout est jubilatoire dans ce film de 1943, distribution 100% Black, Lena Horne, Ada Brown (*That ain't right* en duo avec Fats), les comiques Miller and Lyles, les ballets de Katherine Dunham... Sous-titres seulement anglais et espagnols, mais quelle importance !



Trouvé un autre film avec Cab, *Hi-de-Ho* (Zone 2 cette fois) : intrigue idiote et macho, mais nombreuses chansons toujours aussi épatantes, avec claquettes et les Peters Sisters en prime.

*Cocktails for Two*, *Der Führer's Face* (avec Adolf en personne), *You Always Hurt the One You Love*, *Laura* et *All I Want for Christmas is*

*My Two Front Teeth*... La surprise, c'est le documentaire sur Spike Jones, pas de sous-titres du tout, mais la grande claque ! On ne peut pas rire, la mâchoire pend d'ébahissement. Les gags visuels ont autant d'importance que la musique. Beaucoup trop de témoignages, mais les extraits des shows sont fabuleux. Spike joue des claviers de cloches à vache, de klaxons, marimbas, dirige l'orchestre avec deux pistolets, tout est minutieusement réglé, hilarant ! Des ouïes de la contrebasse sort la main d'un nain caché dans la caisse, la clarinette traverse littéralement les oreilles de trois figurants pendant le solo de Spike, destruction totale...

Jean-Jacques Birgé



# Histoire imag(inaire)

Disons que je suis graphiste, chargée par un groupe de noise hardcore d'élaborer une pochette « surpuissante »... Outre le fait que mes spasmes devant la feuille blanche reviennent et que la perspective de l'ingurgitation de litres de café ne me ravit guère, je sens le désappointement poindre tant l'entreprise est semée d'embûches. Et la première des embûches est la protection juridique des images.

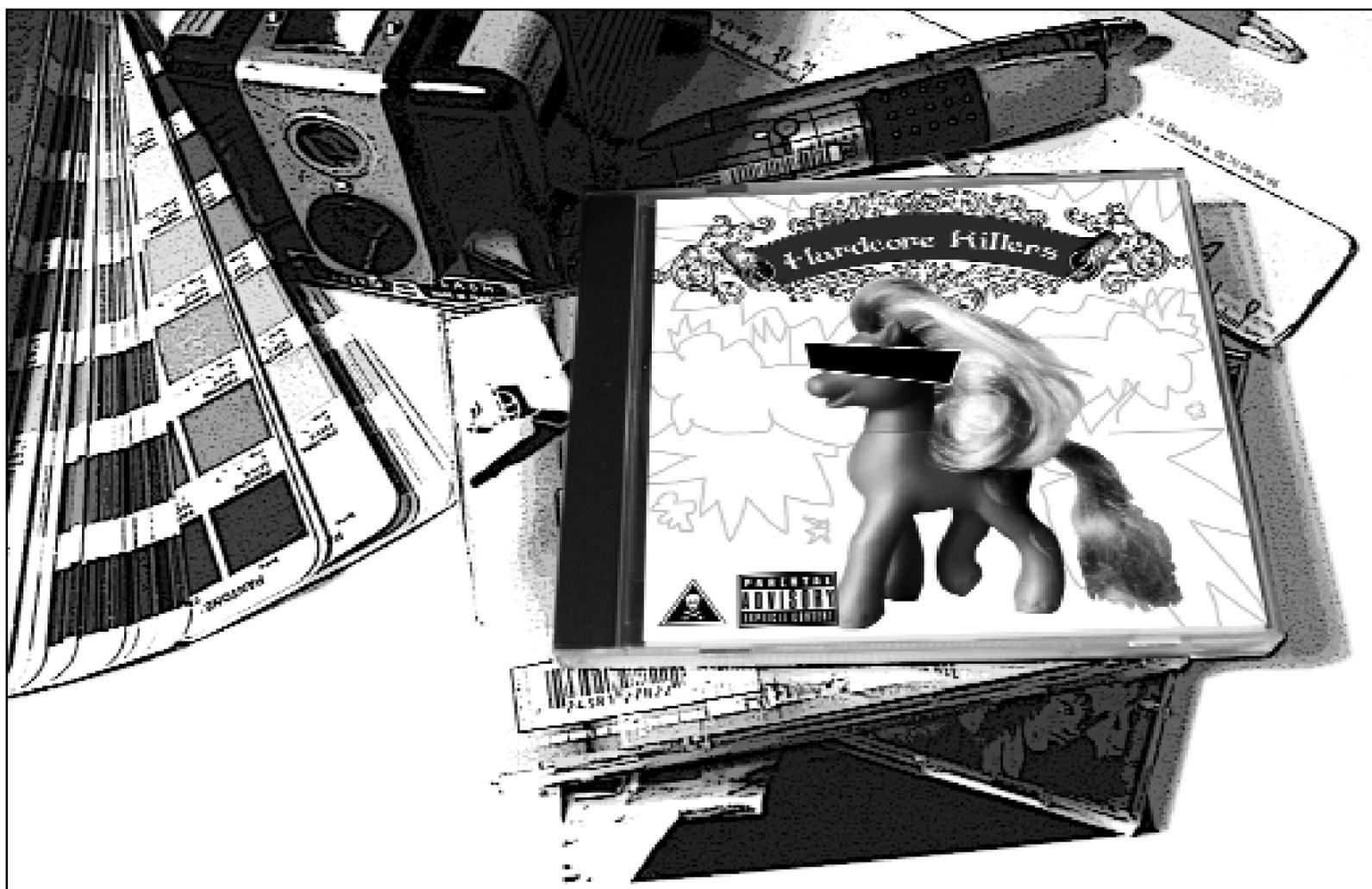
Dans mon magazine favori « Mode à tout va », je reste interdite devant la photographie signée X d'une somptueuse déesse aux atours irrésistibles. Pas de doute, c'est ce qu'il me faut tant la « puissance » se trouve, comme tout un chacun le sait, dans le féminin. Mais voilà... Cette chère demoiselle possède ce qu'il est appelé communément « le droit à l'image » qui confère à celle-ci le pouvoir de s'opposer à la réalisation et à la diffusion de son image par un tiers sans son consentement. L'image est un attribut de la personnalité. Elle reflète ce qui constitue la personne en propre et est à ce titre protégée par un « droit de la personnalité » consacré par la jurisprudence. Si la demoiselle a donné son accord pour l'utilisation de sa ravissante plastique pour des photographies de mode, elle n'a pas pour autant consenti à ce que cette même image serve de carte de visite à un groupe de musiciens. Une telle utilisation a pour effet d'altérer sa personnalité, c'est-à-dire l'image qu'elle entend donner d'elle-même et lui cause donc un préjudice moral. Par ailleurs, la demoiselle monnaye son image qui a une valeur marchande. Le fait qu'elle n'ait pu recevoir rétribution en contrepartie de l'utilisation de son image constitue pour elle un manque à gagner. En sus d'un droit de nature morale, on peut considérer que toute personne dispose d'un droit de nature pécuniaire (ou patrimoniale) sur son image lui permettant d'interdire toute exploitation commerciale non consentie de celle-ci. Cette dualité de droits se retrouve d'ailleurs dans le droit d'auteur.

En tant qu'auteur d'une œuvre de l'esprit originale, le célèbre photographe newtonien ayant réalisé la photographie de la demoiselle possède un « droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » sur son œuvre (article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle, CPI). Ce droit comprend deux versants : l'un moral et l'autre patrimonial. Le droit moral tout d'abord. Il comprend le droit de divulguer l'œuvre comme l'auteur l'entend, le droit à la paternité qui oblige à citer le nom, le titre et la qualité de l'auteur, le droit de retrait ou de repentir qui permet à l'auteur de modifier son œuvre ou d'en arrêter la diffusion et enfin, le droit au respect de l'intégrité de l'œuvre conférant à l'auteur le pouvoir de s'opposer à toute altération de son œuvre ou à toute utilisation qui ne serait pas conforme à l'esprit de l'œuvre (article L. 121-1 et s. du CPI).

Certes, j'avais naturellement envisagé d'apposer le nom du célèbre photographe mais je comptais un petit peu retoucher la photographie en la barrant du nom du groupe en couleur vert pomme. Il n'est pas certain que mon trait de création respecte bien l'intégrité de l'œuvre. Le droit patrimonial ensuite. L'auteur « jouit du droit exclusif d'exploiter son œuvre ». Dès lors, toute reproduction intégrale ou partielle de l'œuvre faite sans le consentement de l'auteur et donc sans rémunération de ce dernier est illicite (article L. 121-4 du CPI). Mais tout bon principe

parodié et si, d'autre part, le but de la parodie est de porter une opinion sur la personne ou sur l'œuvre et non d'en tirer un profit commercial. Or, je doute que mon détournement soit vraiment perçu par le public et qu'il réponde bien à l'objectif de porter une opinion sur la personne caricaturée ou sur l'œuvre parodiée. On pourrait déceler dans mon entreprise une volonté parasitaire. Tant pis. Je me rabats sur le cabas. J'ai décidé de prendre l'image du sac de la ravissante : un cabas sur lequel je rajouterai des pin's avec « hardcore is life ». Mais le risque de contrefaçon n'est pas évacué pour autant car le cabas peut être protégé par le droit d'auteur s'il est original, par le droit des dessins et des modèles s'il est nouveau, a un caractère propre et est déposé (article 511-1 et s. du CPI) et par la protection sur les marques si tant est qu'il constitue un signe distinctif servant à distinguer un produit... En bref, mon magazine ne fera pas l'affaire ; je décide de prendre l'air. Mon appareil photo numérique en bandoulière et ma barre chocolatée énergétique dans ma besace, j'arpente les rues à la recherche de l'image

finale pas vraiment bonne... Il ne reste plus qu'à faire des photographies de paysages. Et voilà que dans l'angle de la rue Ciné et de la rue Concert, s'offre à mes yeux écarquillés une ancienne bâtisse toute décrépie mais aux formes rebelles... Un édifice « puissant ». Je lui tire le portrait. Un homme sort en courant de la maison - homme qui s'identifiera par la suite comme le propriétaire - en s'égosillant que non, non, non, je n'avais pas le droit de prendre « son hôtel particulier » en photo car il possède un « droit à l'image sur son bien » et qu'il fallait donc son autorisation. Mais voilà... L'Assemblée plénière de la Cour de cassation a récemment clos le débat sur un éventuel « droit à l'image des biens » octroyé au propriétaire : « attendu que le propriétaire d'une chose ne dispose pas d'un droit exclusif sur l'image de celle-ci ; qu'il peut toutefois s'opposer à l'utilisation de cette image par un tiers lorsqu'elle lui cause un trouble anormal » (Ass. plén., 7 mai 2004). La notion de « trouble anormal » est encore incertaine. Mais, à moins que le disque se vende à des millions d'exemplaires et que les fans du monde entier décident d'organiser un pèlerinage annuel devant la



comporte des exceptions (article L. 121-5 du CPI). Deux d'entre elles pourraient nous concerner : la courte citation et la parodie. L'exception de courte citation ne peut m'être d'aucun secours puisque la reproduction est intégrale mais la parodie... Je vais faire comme Duchamp lorsqu'il s'est épris de - ou s'en est pris à ? - la Joconde et l'a affublée d'une barbichette. C'est entendu. La demoiselle va être caricaturée pour la rendre plus trash. Rien de tel donc qu'un rajout de balafres et de suie... et d'oreilles de Mickey. Mais voilà... Le droit de reprendre une œuvre ou l'image d'une personne pour la parodier ne vaut que si, d'une part, il n'existe pas de risque de confusion entre la parodie et l'image de la personne caricaturée et l'œuvre de l'esprit

du siècle. Quand tout à coup, patatras, une voiture fait un tourneboulé entraînant dans sa course d'autres véhicules. Je mitraille et saisis au vol l'image d'une jeune femme égarée, le visage couvert de poussière. Alors là, c'est sans aucun doute « puissant ». Et puis, John Zorn n'avait-il pas utilisé la photographie d'un homme assassiné gisant sur le sol pour un album de Naked City ? Une anonyme dans la rue, lieu public, il ne devrait pas y avoir de problème... Mais voilà... La personne est identifiable et peut demander que son image et sa dignité soient respectées. Concernant la parution de la photographie d'une femme de ?, assise sur un trottoir, ensanglantée, dans le journal Paris-Match afin d'illustrer l'attentat du RER Saint-Michel, la première chambre civile de la Cour de cassation a posé le principe suivant : « La liberté de communication des informations autorise la publication d'images de personnes impliquées dans un événement, sous la seule réserve du respect de la dignité de la personne humaine » (Civ. 1ère, 20 février 2001). Dès lors, le journaliste qui voudrait rendre compte de l'accident peut publier la photographie au nom du droit à l'information, sauf atteinte à la dignité de la personne. Il n'en est vraisemblablement pas de même si l'image n'est pas destinée à illustrer l'événement mais sert comme simple visuel à une pochette de disque.

Je poursuis donc ma route l'âme en peine tout en pensant que l'idée n'était

bâtisse, il ne semble pas que l'utilisation que je ferai de cette image cause un trouble anormal au propriétaire. Mais... et le droit d'auteur de l'architecte sur cette œuvre monumentale... ? Et le droit à l'image du passant sans souci que j'ai saisi dans le coin de la photographie ?

Décidément, l'affaire est mal emmanchée. Je m'apitoie, m'arrache les cheveux et bon gré mal gré, décide que soit ce sera moi sur la pochette - le féminin, la puissance ! - soit elle sera blanche, cette pochette... avec un carré rouge. Et qu'on ne vienne pas me dire que les ayants droit de Mondrian s'interrogent sur les suites à donner à cette affaire !

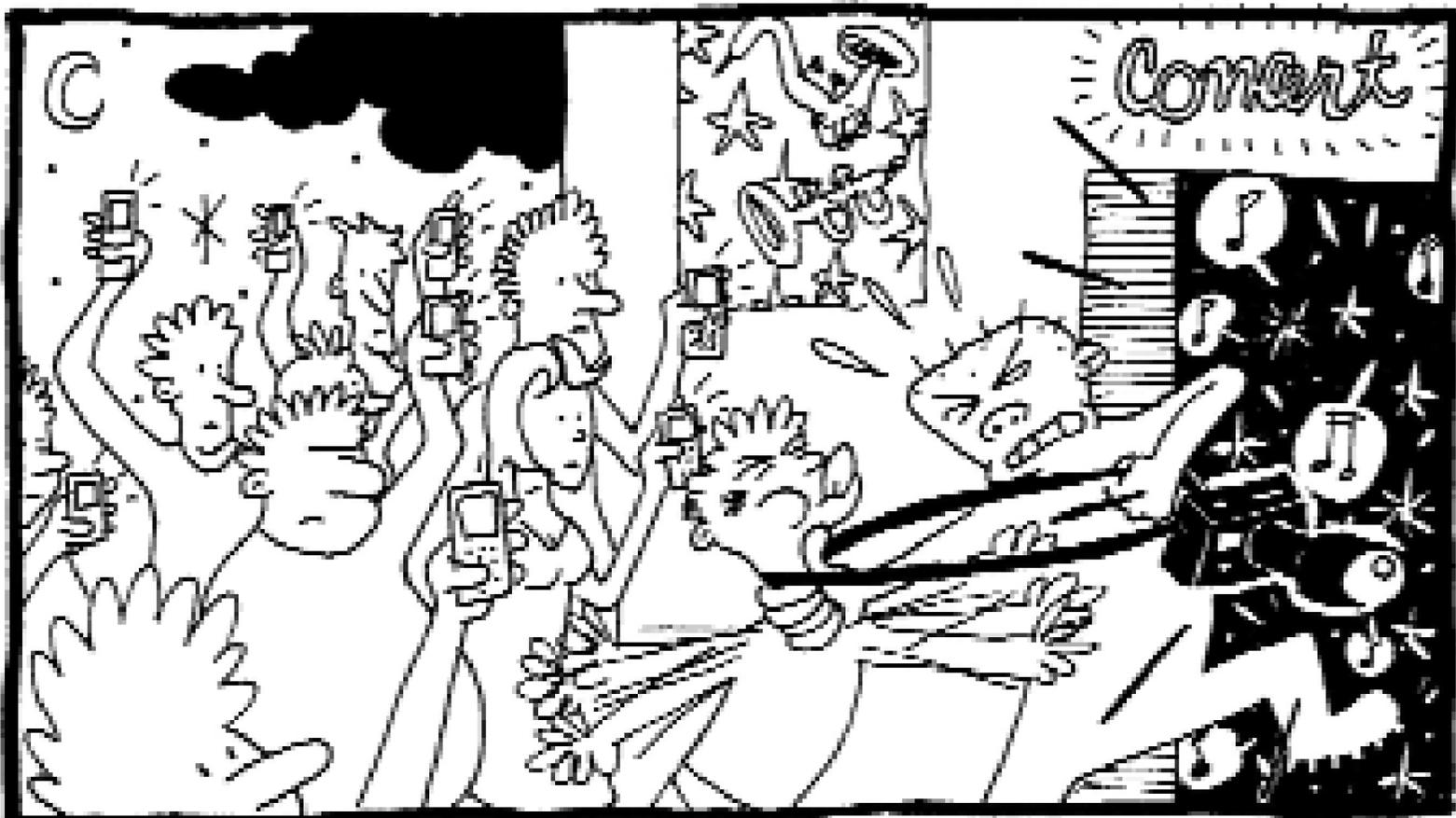
Sandrine Erhardt, membre d'Emil 13, Docteur en droit

<http://www.emil13.fr>

# TU VEUX MA PHOTO ?

par Jean Rochard

... Ou  
il serait  
mieux de  
se réveiller  
avant de  
toucher  
le fond !



## NOUS SOMMES DES HOMMES

Une chose est sûre, il faut plus d'énergie que jamais pour faire ce que nous faisons.

Qui nous ?

Les Gens de musique.

C'est-à-dire ?

Les gens pour qui la musique est un langage essentiel.

Les photographes peuvent-ils en faire partie ?

Parfois !

Existerait-il alors une photographie de jazz ?

Non, à moins d'une photo spécifiquement jazz rassemblant des cravates avec des claviers de piano, des trompettes ou des saxophones. Les cravates, ça sert le kiki, avec des motifs de bêtes à sons, ça humilie. Le jazz vivant ne peut être le sujet d'une photographie unique, mais un grand sujet hors du champ du divertissement ou de la distraction intellectuelle. Gordon Parks photographiait Duke Ellington avec le même sens de la transmission que lorsqu'il cadrait Malcolm X ou Mohamed Ali. Roy de Carava saisit le jazz dans la jungle urbaine. Avec lui, le jazz a un sens, une géographie, une existence politique et pratique. Art Kane aimait trouver les poses, de Louis Armstrong, Lester Young, Brian Jones, Jim Morrison ou les Who, il a eu envie d'une pose (finale ?) deux ans à peine avant le grand chambardement. En 1958, il réunit tout ce qu'il est possible de réunir à Harlem pour une bien célèbre photographie de groupe dont l'auteur a souvent été oublié. Mais plus encore que celles de ces trois maîtres, ce sont les images d'Ernest Withers qui frappent par la justesse de leur propos, la nature de leur expression, la force de leur engagement, leur existence non séparée de leur auteur. Rarement on a pris une photo pour la redonner aussi vite. Chez Withers, ce n'est pas le moment qui compte, c'est le temps. Plus que le photographe du mouvement des droits civiques aux USA, Withers en a été un combattant. Puisque photographe, il a de fait mis sa photographie au service de cette cause. Lorsque l'on regarde ses tirages, on est saisi par cette vision intérieure, ce geste total qui cherche à libérer et alerter l'extérieur. Withers n'était pas un de ces artistes révélés et fixés, avec leur belle distance sophistiquée, mais un témoin total et engagé. Chacun de ses clichés a fait faire un pas vers un peu plus d'égalité. En 1955, son livre à compte d'auteur sur le meurtre d'Emmet Till, un adolescent de Chicago assassiné la même année parce qu'il flirtait avec une fille blanche, a été un élément décisif pour la lutte de l'égalité des noirs américains. Auparavant, il avait photographié BB King en culottes courtes, les débuts d'Ike and Tina Turner, Ray Charles, Aretha Franklin, Lionel Hampton ou Isaac Hayes. Personne n'a pu saisir la dignité silencieuse de Martin Luther King mieux que lui. Il vendait parfois ses rouleaux

de pellicule non développés à des photographes blancs qui ne pouvaient être près de l'action, pour acheter d'autres films et pouvoir encore photographier. Nombre des ses images ont été publiées sous le nom d'autres photographes. On connaît sa photo des manifestants brandissant les pancartes "I'm a Man", on sait moins qu'il passa la nuit précédente avec ses compagnons à écrire ces signes. Withers pensait profondément que ses négatifs pouvaient participer au changement social. Un être magnifique vaut mieux qu'un grand artiste.

## CADRE VOLONTAIRE

Une photo, c'est d'abord un cadre. Absent, interdit, caché, il est pourtant possible, puisqu'il aspire celui ou celle qui regarde vers des émotions divergentes qui, à l'occasion, se neutralisent pour maintenir leur solide environnement. La réussite d'une photo se mesure peut-être à ce que nous sommes encore tout vibrants de ce qu'elle a apporté. Ce qu'elle contient est un fragment d'un mouvement existant avant d'être saisi. Qui la regarde la redessine à sa taille. Bien plus que n'importe quelle autre expression visuelle, la photo appartient surtout à celui ou celle qui la regarde. Qui n'a pas rêvé de la beauté de la musique d'un musicien en l'ayant simplement vu en photo ?

## OPÉRETTE SINISTRE

La dernière chose dont ce milieu bien malade avait besoin était d'une affaire aussi insensée que l'action en justice du photographe Yves Carrère contre le producteur Gérard Terronès. Rien ne peut justifier cette attaque sinon quelque sentiment négatif. Cette frappe massive contre un producteur désarmé, à un moment où l'on parle de désagrégation du support, est complètement délirante. Résultat : méfiance renforcée contre les photographes tournant à la paranoïa et réflexe corporatiste des photographes. On est bien avancé ! D'une certaine façon, plus que cette action humainement inconsidérée, on peut faire des bêtises, c'est le silence de ceux qui auraient pu et avaient les moyens de l'arrêter qui est franchement coupable. Gérard Terronès, figure absolument essentielle au développement du jazz en France depuis les années 60, est resté aussi proche qu'on puisse l'être de ses aspirations premières, de sa philosophie, de son engagement. Il peut être discuté, en aucun cas condamné, et surtout pas pour une brouille. (Ce n'est bien évidemment pas la question du droit d'auteur qui est une brouille, mais son utilisation comme prétexte pour un étrange règlement de compte).

## ÉMOTIONS ÉLECTRIQUES

Il est aussi effarant de voir les photographes devenir des êtres sans liberté de déplacement, qui devraient photographier la musique comme on photographie la guerre d'Irak (avec approbation de l'armée d'occupation). Là aussi le dérisoire frappe avec violence, puisqu'on filme, photographie et bientôt enregistre avec son téléphone portable - qu'aucun vigile ne vous retirera à la porte d'un concert. Voulons-nous d'un présent dont la seule trace sera celle-là ? D'un cinéma, d'une photographie, d'une musique qui ne soient plus que masturbatoires ? Il est capital que le jazz puisse être aussi librement photographié. Que le photographe adopte l'énergie du musicien comme une sorte de manifeste ! C'est ce qu'ont fait Ernest Withers, Gordon Parks, Roy de Carava, Art Kane pour s'en tenir aux exemples précédents (il en est beaucoup d'autres - les lecteurs du Journal des Allumés du Jazz le savent - qui ont servi la musique comme de grands hommes de plume, Nat Hentoff, Philippe Carles ou Leroi Jones, l'ont aussi fait). C'est également cela qui nous a fait grandir. L'engagement de qui que ce soit fait de, dans, avec la musique doit être total et fraternel. Nous avons besoin de voir Daunik Lazro comme nous avons eu besoin de voir Charlie Parker, de regarder Méderic Collignon comme nous avons pu regarder Louis Armstrong. Nous avons aussi beaucoup appris de la musique par l'image. Laissons les tribunaux aux amateurs de petits soldats et (ré)inventons notre champ de parole : de la communication directe, de l'échange vrai, pas du non-dit, du oui-dire, du cancan, de l'amertume ou de l'arrivisme. Pour reprendre le mot du photographe Christian Ducasse à propos de l'affaire Carrère contre Terronès, "une prise d'otage qui n'avait pas lieu d'être" ne peut rien apporter, rien. L'effarant manque d'idées conduit à la pire lapidation de la culture. Il n'est de geste sensé qui ne comporte sa propre critique. Il y a quelques années, à la suite d'un fort différend, le dessinateur Mœbius et le photographe Jean-Noël Coghe ont été amenés, parce qu'ils ont su retrouver le dialogue, à réaliser un très bel ouvrage commun sur Jimi Hendrix (*Emotions électriques* - Le Castor Astral). Yves Carrère pourrait proposer à Gérard Terronès un projet qui puisse les réunir. Il nous réunirait en réalité tous. Nous nous en porterions beaucoup mieux, la musique aurait meilleure allure et pourrait remonter ses seins aux appareils photos.

# LIGHTING UP !

LIGHTING UP ! révèle en images et musique quelques unes des facettes vibrantes de l'Afrique du Sud des années 50 à aujourd'hui. Une rencontre captivante entre jazz et photo, ombre et lumière. Autour d'un montage vidéo des photos de Jürgen Schadeberg, montage réalisé par l'auteur, Lighting Up ! (Que vienne la lumière !) porte un regard musical à deux voix, un trio et un quartet, sur l'œuvre du grand photographe sud-africain.

Jürgen Schadeberg (freelance depuis 1950 pour Time Magazine, Sunday Times, Black Star...) est l'un des principaux photographes témoins des années d'Apartheid. Lighting Up ! sera en tournée (France et Allemagne) en mars et avril 2007.



Fumeurs de dagga (1954)

Jürgen Schadeberg



"Nous ne bougerons pas". Quand la police arriva ce premier jour des déplacements forcés, les gens frappaient avec des cailloux et des barres de fer contre les lampadaires. Jürgen Schadeberg

La rencontre des musiciens avec Jürgen Schadeberg a été déterminante, évidemment ! Les jeunes sud-africains d'un township de Pretoria découvraient avec nous - issus du free jazz européen et pas oubliés d'anciens combats - des images de leur pays couvrant une période historique qui a façonné leur avenir de manière définitive, face à un maître de la photographie attentif à recentrer notre interprétation parfois trop rapide ou trop idéologique de ses images.

ON BOUGERA PAS ! Ils sont bien habillés, ils sont déterminés, ils sont chez eux, sûrs de leur droit à rester, ils ont le temps... Mais les forces de police viendront un jour avant la date annoncée de l'évacuation forcée de Sophiatown ; la mobilisation populaire prise de court n'a pu résister aux bulldozers, mais quel vacarme !

Les armes de l'apartheid sont toujours en exercice. Nous partagerons toujours le vacarme.

Christian Rollet

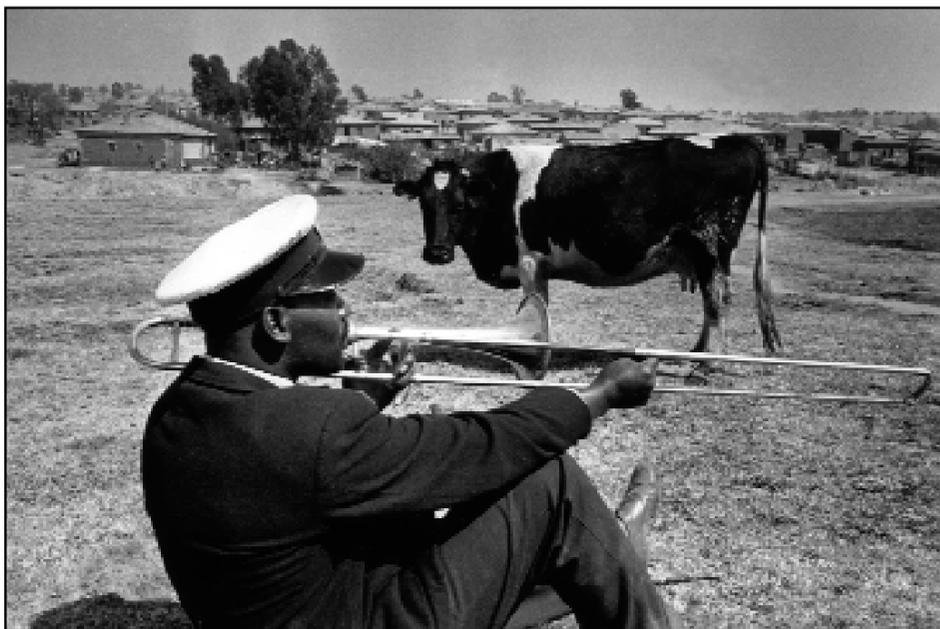
Les vaches charolaises des prés autour de chez moi apprécient quand

Achille, mon fils ou bien Alain Gibert du trio Apollo leur jouent du trombone par-dessus la bouchure. La tessiture, l'expressivité du jeu et la même générosité de timbre qu'elles, sans doute les séduisent...

Puis, cette photo de Jürgen Schadeberg prise en 1951 dans le township d'Alexandra aux alentours de Johannesburg, où, cinquante ans plus tard, l'Arfi rencontre les Winds of Alexandra, une fanfare de rue dont le répertoire est composé de chansons de Myriam Makeba et de thèmes sud-africains, arrangés à trois voix (tuba-saxhorn-trompette) et pour percussions. J'ai appris de l'un d'eux un air très joyeux et dansant qui s'intitule *Big Khomo* (grosse vache).

Maintenant, c'est devenu le tube de mes Charolaises.

Jean-Paul Autin



Trombone et vache, township d'Alexandra au nord de Johannesburg. Un musicien de fanfare répète dans la campagne environnante (1951) Jürgen Schadeberg



Nelson Mandela et Ruth First à la conférence de l'ANC en décembre 1951 où la "Defiance Campaign" fut conçue et organisée. Ruth First fut assassinée en 1983 avec un colis piégé.

Jürgen Schadeberg

Mandela, Décembre 51. Conférence de l'ANC. Discrète au lointain, presque effacée, Ruth First, lunettes noires, disponible, semble protéger Nelson ! Sa vie va s'écrouler sous un colis piégé en 83 !!!

Mandela ! M... comme Mandrin ! Nelson Mandela, jeune guide d'un peuple qui souffre, étouffe sous l'Apartheid, sera claustré ! Bâillonné ! Paralysé ! L'ouverture du corridor de Roben (sa putain de geôle) se fera vingt-huit ans plus tard...

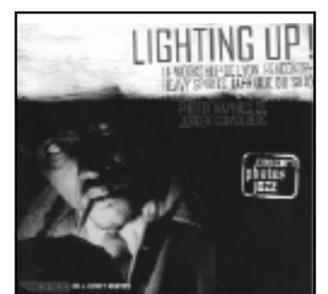
Sur écran géant, chaque fois que ce gros plan arrive, on prévoit un silence ! Et alors là... Devant les salles bourrées de Pretoria, Johannesburg, Soweto, le silence est anéanti par des cris de joie, chants, sifflets !... Ses paupières, c'est sûr, vont se relever dans l'instant ! Découvrir, embrasser la salle ! La rumeur monte, enfle ! Le public veut s'emparer de l'image fétiche ! S'il pouvait l'arracher au montage, embarquer l'écran... ! De très loin la musique refait surface... Dans nos baskets, nous fondons dans la liesse...

Cette photo appartient au déchirant reportage jalonnant la lutte de son pays des années cinquante à nos jours du photographe Jürgen Schadeberg, une partie de ce patrimoine est dans notre photos-concert *Lighting up !*

Jean Bolcato

> LE WORKSHOP DE LYON RENCONTRE HEAVY SPIRITS (AFRIQUE DU SUD) **Lighting up!**

L'Arfi AM036





## BLOG CHORDS

29 décembre 2005

Un ami me cite cette phrase où Marcel Duchamp compare l'oeuvre d'art à un rendez-vous. On ne saurait mieux dire tant cette image ressemble à la vie. Ainsi peut-on arriver en avance à un rendez-vous, tout comme avoir un contact prématuré avec une oeuvre. Il reste alors à gérer un espace temps qui expose dans un cas à patienter, dans l'autre à comprendre qu'il est parfois vain d'être en avance. Lire *Belle du Seigneur* ou écouter certaines sonates de Schubert à treize ans ne peut, faute d'un minimum de vécu, que laisser désespéré ou à tout le moins indifférent. De l'autre côté du miroir et à l'identique, les artistes eux-mêmes ne sont pas à l'abri de ce genre d'erreur, et je me souviens d'un Pogorelich enregistrant à vingt ans une dernière sonate de Beethoven (le terrifiant *opus 111*) d'un pianisme déjà éblouissant mais aussi peu "habillée" qu'une belle coquille vide. De l'utilité parfois d'un directeur artistique, histoire d'évoquer les espèces en voie de disparition.

On peut arriver juste à l'heure à un rendez-vous. Pour certains, c'est même une exigence qui, si elle n'est pas respectée, peut compromettre la suite des événements. Après avoir fixé une heure très précise de rencontre, Keith Jarrett, recommande, paraît-il, "de n'être ni en retard ni en avance". Si, pour plomber un peu plus l'humeur du visiteur, on y ajoute le "no trespassing" inscrit sur le portail d'entrée de sa demeure, on mesure clairement que "Citizen Keith" fait partie de ces gens qui ne plaisantent pas avec le sujet. Notre pianiste rejoint sur ce plan de la franche convivialité un Lawrence Durrell qui, avant que l'on parvienne à sa maison de Sommières, avait planté un panneau indiquant "Si vous n'êtes pas attendu, vous n'êtes pas le bienvenu". Être dans le bon timing face à une oeuvre n'obéit pas à des règles moins rigoureuses, à des conséquences moins importantes. Découvrir un livre "au bon moment", notamment dans sa jeunesse, peut constituer un événement considérable dans une existence, décider d'une vocation, changer la vie.

On peut oublier un rendez-vous, ce qui peut relever d'un comportement étourdi que d'aucuns n'hésiteront pas à travestir en "acte manqué". Le tout est de savoir s'il y en aura un second, ce qui passe dans un cas par le pardon, dans l'autre par une nouvelle chance de rencontre artistique que l'on peut d'ailleurs attendre toute sa vie.

On peut arriver en retard à un rendez-vous. Dans la vie les conséquences sont liées au degré de patience de celui ou celle qui attend. En art, c'est selon. Lire *Le Grand Meaulnes* à quarante ans ne signifie plus grand chose, c'est arriver quand on éteint. Découvrir Charlie Parker ou Jean-Sébastien Bach au même âge vous prive de nombreuses années de joies mais n'a rien de rédhibitoire. Ils sont là depuis longtemps, vous attendaient peut-être, vous accorderont même le droit de prendre connaissance des chapitres précédents. Vous aurez toutefois perdu du temps et comme l'interprète face à sa partition, le temps pris à un endroit, il vous aura fallu le rendre à un autre.

1er janvier 2006

Au fait, il y a aussi et enfin des rendez-vous "manqués". Qu'il s'agisse d'un être ou d'une oeuvre, on ne s'est pas compris, on n'était pas "disponible" pour apprécier vraiment et pourtant le bonheur était à portée de main. La chance ultérieure est alors fonction de l'état d'avancement de votre sablier personnel. Avec la menace du renoncement par lassitude, souvent parce que le temps des élans, des découvertes, apparaît comme révolu, parce qu'en littérature par exemple, on arrive à l'âge où l'on préfère relire que découvrir. *Too late now* chantait si bien Shirley...

Pour des oeuvres ou des artistes contemporains, un rendez-vous manqué est souvent définitif. Il peut notamment être trop tard en raison même d'un autre phénomène qui est celui de l'aura parfois éphémère des oeuvres elles-mêmes (et qui peut limiter le temps possible de découverte) ou tout simplement de l'âge des artistes, de la durée d'un mouvement. C'est court une existence pour saisir toutes les occasions à vivre "en temps réel", non ?

2 janvier 2006

Défense et illustration de ce qui précède, figurez-vous que pendant qu'il neigeait, j'ai pris enfin la peine d'écouter attentivement le dernier disque d'un chanteur comme Mark Murphy dont pourtant un ami lyonnais me rebattait les oreilles depuis des années. Un homme dont j'ai découvert depuis qu'il était admiré par Betty Carter, Shirley Horn, Liza Minnelli et, tenez-vous bien, Ella qui disait de lui "il est mon égal". Tout ceci ne l'a pas

empêché de rester plus que confidentiel. Donc révélation totale, mais il était temps : il a aujourd'hui soixante-douze ans ! Quand on voit la durée de vie d'un album, on peut même penser que dans quelques années ses disques auront peut-être disparu. Quand la négligence, le temps qui passe et les aléas de la distribution conjuguent ainsi leurs efforts pour accumuler les obstacles, on se heurte en quelque sorte à la célèbre L.E.M (loi de l'emmerdement maximum) que je ne cite absolument pas à la légère puisqu'elle se trouve être

## Découvrir un livre "au bon moment", notamment dans sa jeunesse, peut constituer un événement considérable dans une existence, décider d'une vocation, changer la vie.

également appelée "loi de Murphy" !

4 janvier 2006

Dans la presse, la guerre fait rage entre deux éditeurs phonographiques à propos de la sortie d'un coffret Mozart d'un prix défiant toute concurrence, ce qui constitue d'ailleurs peut-être le coeur du problème. L'un accuse et stigmatise ce "Mozart en tête de gondole" (rien à voir avec le côté italien de sa musique), l'autre se défend et revendique avec humour "C'est moi qui assassine Mozart !" (rien à voir avec Gilbert Cesbron). Tout ceci n'est pas simple et mériterait un long développement. Au-delà de cette querelle, on a néanmoins le droit de se réjouir de voir précisément et pour une fois Mozart en tête de gondole, ce qui change de la soupe habituelle et s'avère infiniment plus estimable que l'envahissement de Salzbourg par les produits dérivés. Heureusement, Paris n'est pas en reste puisqu'une bonne nouvelle nous apprend que l'Olympia, au cours d'une soirée consacrée à W.A., accueillera pour nous parler de lui, une glorieuse phalange de spécialistes qui va de Philippe Labro à Elie Seimoun. Progression galopante du phénomène de "détournement de notoriété" qui nous impose à tout propos des gens (en anglais people) dont l'avis n'a pas plus d'autorité donc d'intérêt que celui de mon voisin de palier. Ce que je dis là est très injuste pour mon voisin de palier...

5 Janvier 2006

Le numéro 14 du journal des Allumés a vraiment belle allure. Consacré au double cd *Les Actualités*, il offre au toucher un papier qui le fait quasiment changer de catégorie quoique au sein des Allumés les avis soient partagés. Comme il y a de redoutables provocateurs parmi nous, j'ai même entendu dire que l'ancien était plus commode pour faire les carreaux !\* Et puis chaque label y est vraiment présent et cette sensation "que les Allumés, ça fait quand même du monde" est rassurante. Il reste à attendre LE disque avec impatience.

6 janvier 2006

"Si l'Intransigeant ne peut pas évoquer tout ce qui s'est produit cet an-ci de par le monde dans le domaine musical, la naissance de Gerry Mulligan par exemple, il revient cependant sur l'inauguration récente de la nouvelle salle Pleyel, point sur lequel Ravel s'attarde un peu..."

Tout indique que cette phrase ne fait manifestement pas le bilan de l'année qui vient de s'écouler. Nous sommes en 1927. L'Intransigeant était en effet un quotidien de l'époque, et Ravel qui rime ici logiquement avec Pleyel, a encore très exactement dix ans à vivre. Ce sont précisément ces dix années qui nous sont contées dans un petit bijou de biographie romancée de notre Maurice national lue d'un trait, et écrite par Jean Echenoz, écrivain reconnu et membre des contrebassistes anonymes. Dans une atmosphère fitzgeraldienne et avec un savant mélange d'anecdotes authentiques ou inventées par l'auteur. À ce propos, monsieur Echenoz

nous doit une précision qui concerne la page 98 et la grande Marguerite Long. Le compositeur des *Valses nobles et sentimentales* a-t-il vraiment traité un jour de "conne" la dédicataire et interprète du concerto en sol avec, circonstance aggravante, un "salope" marmonné quelques lignes plus loin ? Et tout ceci parce qu'elle avait égaré leurs billets de train ? Quelques ravéliens pourtant inconditionnels ayant déjà manifesté un étonnement attristé, il est important de savoir si cette anecdote reflète une réalité ou est née de l'imagination de l'auteur de *Cherokee* (je cite plutôt ce titre parce que nous sommes dans une revue de jazz, n'est-ce pas ?). Écrire au journal qui transmettra.

8 janvier 2006

Va-t-on prochainement élire un "pape du jazz" ? Feuilletter une revue chez mon dentiste m'apprend que monsieur Alain Decaux a en effet été sacré "pape de l'Histoire". Après un présentateur du journal télévisé consacré auparavant "pape de l'Information", on est dans une logique imparable. On parie sur Gérard Miller pour la psychanalyse et Bernard-Henri Lévy pour la philosophie ? En ces temps de postures et d'impostures fabriquées ou entretenues par les médias, rappelons aux nouvelles générations sur ce registre honorifique, qu'un Mauriac encore jeune était entré à l'Académie Française pour se retrouver assis entre... Bergson et Valéry. De nos jours, un futur candidat possible ou estimable (ce n'est pas la même chose) a toutes les chances de se trouver encadré par un publicitaire et un homme de télévision... De très mauvaise humeur, ça doit être ma dent. Au fait, pour le jazz, vous auriez une petite idée ?

15 janvier 2006

LE disque est là ! Après un journal qui commence à ressembler furieusement à Vogue (je parle de la forme), nous voici avec un objet qui tranche allègrement avec la production hexagonale voire mondiale. Pour tout vous dire, ça paraît suspect à certains qui s'interrogent. Avec une question majeure : où trouvent-ils l'argent ? C'est pourtant simple, à commencer par le fait que les labels ont accompli l'effort de concocter ces inédits qui souvent ont même été enregistrés pour l'occasion. Et puis M.F.A. a encore apporté son aide et enfin, il y a chez nous des gens qui savent travailler pour pas cher, voire pour moins que ça sur ce genre de projet. Comme ma participation s'est limitée au seul apport d'un inédit, je me garderai d'hésiter à dire mon étonnement devant la qualité d'un produit qui évite par son montage les défauts d'une "compil" et qui réussit même une vraie performance : faire de ce qui aurait pu ressembler à une sorte de Tour de Babel, quelque chose à la fois d'homogène et de représentatif ! On peut vérifier pour pas cher...

20 janvier 2006

Lu sur le registre des coûts, un intéressant article concernant le label de musique classique Naxos qui affiche des prix deux à trois fois inférieurs à la concurrence en s'appuyant sur des coûts de fabrication qui sont les plus bas du marché. Son arme maîtresse ? L'application rigoureuse de "flat fee" (cachet plancher sans royalties). On ne dira pas que ça n'arrive jamais aux petits producteurs indépendants, mais si ça devait se généraliser, amis musiciens, composez ou éditez de la musique, mais gardez-vous de l'interpréter !

28 janvier 2006

Je vais peut-être en choquer quelques-uns, mais vraiment ce deux cent cinquantième anniversaire de la naissance de Mozart, ça commence à bien faire non ? Tout le monde s'y met de peur d'être en reste, ce qui nous entraîne à cause des "fâcheux" au bord de l'overdose. Toutefois, comme il avait un côté nettement espiègle, tout ceci doit l'enchanter là où il est. Dors-tu content Mozart ? Souhaitons à tout le moins que ces cérémonies t'aident à oublier toutes ces funérailles nationales largement usurpées et que tu auras cent fois méritées, toi qu'on a enterré à la sauvette, on ne sait où, et comme un chien. La chose la plus positive de ce déferlement reste peut-être ce sentiment que Mozart illustre ce que représente un patrimoine véritablement européen, c'est-à-dire au-delà de tous les nationalismes. Jean Monnet avait raison quand il disait à propos des difficultés de la construction européenne "si j'avais su, j'aurais commencé par la culture". Parce que le raisonnement direct en euros par exemple, voyez-vous, c'est beaucoup moins glorieux...

Un jour de février 2006 (pas de date notée), mais par un matin lumineux soyons précis...

Histoire de parler en "sms" sans en avoir l'air, nous dirons qu'il est l'heure de "clôre ce blog" qui ici et ailleurs n'avait pas de passé, et n'aura pas d'avenir. Simplement le plaisir éphémère de s'adonner à un exercice qui, de l'ancien premier ministre en exil de la République au collègien anonyme, permet désormais à tout un chacun (c'est à dire près de sept millions de nos concitoyens) de consigner quelques états d'âme voire quelques humeurs. Avec deux avantages non négligeables et agréablement complémentaires : liberté d'expression et digression assurée. Rien d'autre à ajouter. Si, portez-vous bien !

Jean-Louis Wiar  
http://www.axolotljazz.com

\* NDLR : le coût du papier nous fait revenir à un grammage plus propre au nettoyage de vitres, et il a le mérite de faciliter la prise d'empreintes digitales !

# Allez, remportons notre musique et retournons en enfer... \*

## La loi et l'ordre

Les sociétés françaises d'auteurs ont en effet tout à craindre des industriels qui tentent, Europe aidant, de remplacer le système actuel par celui du copyright, forfait payé une fois pour toutes aux auteurs. L'idée d'un forfait, étymologiquement abandon, résonne donc très mal aux oreilles des SACEM, SACD et SCAM qui ont beaucoup de difficulté à suivre lorsqu'il s'agit d'anticiper. Car les pratiques changent, même si, ne nous laissons pas bernier, les rapports de classe sont toujours les mêmes. Les mesures défendues par le Ministre de la Culture, les industriels et les sociétés d'auteurs qui les soutiennent ne servent que les gros vendeurs. Le téléchargement pirate ne concerne sérieusement que les artistes confirmés. Ceux qui prennent des risques et sortent des sentiers battus, les débutants, les petits indépendants, n'y ont que peu à perdre. Pas de manichéisme, il y a du bon partout, mais la diversité est en danger. On a dit et répété que nombre des téléchargements sont aussi de gros acheteurs. Consommation, quand tu nous tiens ! Les fans de nos musiques non formatées à la mode sont des amateurs, de ceux qui aiment et sont prêts à dépenser le prix. Le prix, parlons en, comment se fait-il qu'il n'ait pas baissé alors que le coût de fabrication a considérablement chuté ces dernières années ? Sans parler de la TVA à 19,60% reléguant la culture à un objet de luxe. Comment justifier l'exorbitance des logiciels, pire, de leurs mises à jour obligatoires ? Qui faut-il incriminer, qui sont les vrais pirates ? La légalité ne confère pas forcément de légitimité à ces corsaires. Les DRM sont des verrous qui empêchent la copie, mais alors comment justifier les

sommes prélevées sur la copie privée (taxe sur les supports vierges) ? Qui remplacera les 40 millions d'euros annuels qu'elle engendre, dont 25% sont voués à l'action culturelle ? Il y a deux poids deux mesures, évidemment ! La loi répond au marché dominant, elle écrase les petits, une fois de plus, encore un peu plus. On protège l'industrie du disque, mais en sommes-nous solidaires, petits artisans que nous sommes, creuset dans lequel viendra puiser une industrie frieuse et sans plus aucune imagination ? La solidarité ne peut obéir qu'à la réciprocité.

Les partisans de la loi contre la copie privée font jouer l'arsenal répressif. La licence globale, système certes à affiner, aurait permis de décriminaliser toute une jeunesse avide de savoir. La culture n'est pas un loisir, c'est une nécessité ! On se garde bien d'attaquer les véritables contrefacteurs, des états puissants, accords commerciaux obligent. Si nous voulons enrayer la piraterie, fabriquons du désir pour des objets à nouveau convoités, investissons dans de nouveaux artistes, dans de nouvelles formes, rendons accessibles ces œuvres à tous les budgets, faisons-les librement circuler, privilégions l'invention à la répression !

Faire payer les fournisseurs d'accès, déjà presque tous associés avec telle ou telle multinationale de l'industrie culturelle, aurait eu le mérite d'être simple. Mais est-ce pour autant équitable ? Car ce qui est en jeu n'est pas seulement la perception, mais surtout la répartition. À qui ces sommes seront-elles attribuées ? À ceux qui sont copiés, certes, mais est-il prévu de reverser une partie à la musique vivante, à la création, aux secteurs difficiles, musiques contemporaines, jazz et assimilées, aux projets artistiquement ambitieux, aux débutants ?

\* Coda de *La java du diable*, Charles Trenet :

" Puis un jour tout d'vint tranquille, on n'entendit plus d'java dans les champs et dans les villes, savez-vous pourquoi ? Parce que le Diable s'aperçut qu'il n'touchait pas de droits d'auteur, tout ça c'était d'argent d'foutu puisqu'il n'était même pas éditeur..."

## Big Brother

Et si la loi sur les droits d'auteur n'était que le début de l'enfilage ? Passés les arguments des partisans de la loi ou de la licence globale, c'est la prise d'assaut d'Internet par le commerce, et son bras armé, la police. Cette loi n'est que le début de la confiscation d'un espace de liberté. Si les mouchards du téléchargement sont les cousins des cookies, ils sont surtout l'avant-garde de ce qui nous pend au nez, la monopolisation, par l'industrie et l'État, d'un médium qui jusque-là leur échappait. Internet ne serait bientôt plus que commerce et services. Les partisans de la loi opposés à la licence globale ont craint que l'État (l'Assemblée nationale) statue sur la somme forfaitaire à son gré. C'est que les sociétés d'auteurs sont des sociétés privées ! C'est l'État contre le privé qui s'exprime aussi ici. Une loi permet de pénétrer chez vous, de fouiller votre coffre de voiture, une autre votre disque dur, à quand votre boîte crânienne ? Mais ça, c'est fait depuis longtemps ! La télévision, qui s'est substituée à la religion, en est un des agents les plus actuels et les plus patents. Ce

qui y est diffusé est parole d'évangile. Chacun semble disposer de sa propre détermination, mais tout le monde partage la même source d'information. La complicité est universelle. Qui pourrait protéger les citoyens ? L'État, à la solde du capital international, a perdu son pouvoir. Les sociétés d'auteurs s'en inquiètent, mais elles ne trouvent d'autres ressources que de soutenir l'industrie personnifiée par les producteurs.

N'y a-t-il pas d'autre alternative que l'interdiction et la répression ? On colle des radars sur toutes les routes, mais on continue à fabriquer des automobiles capables d'enfreindre la vitesse autorisée. On criminalise les drogués au lieu de faire des recherches pour ne garder que les effets agréables ou instructifs. Mieux vaudrait chercher à proscrire l'état de dépendance, les effets néfastes et les plus-values honteuses. On incite à frauder plutôt que responsabiliser les citoyens et valoriser la solidarité. On pousse à l'incendie quand il aurait fallu offrir des perspectives. On instaure le chômage au lieu de créer des emplois. Tout cela est dangereux. On envoie du riz au tiers monde plutôt que de le laisser cultiver ses terres. Le gâchis, partout, absurde, mortifère. On entend que tel pays ou telle catégorie sociale a une mentalité d'assistés : il n'y a pas d'assistés, seulement des manipulés. Car tout cela profite toujours aux mêmes, les possédants, peu nombreux, qui se servent des lois pour défendre leurs biens acquis de façon plus ou moins abusive. L'héritage est le garant de la bonne marche des affaires, que tout reste comme avant... On naît riche ! Retour à la case départ. Ne recevez pas vingt mille francs.

## Le droit à la culture

Pourquoi le marché des droits d'auteur, dont les éditeurs perçoivent environ la moitié, échapperait-il à la règle ? À la loi ? Jusqu'ici, Internet s'en était affranchi, permettant un extraordinaire échange de flux d'informations, d'éléments de culture, une idéologie du partage, une trace de solidarité... Il est dommage voire criminel de briser cet élan généreux, sous prétexte de perception des droits.

Il y a d'autres moyens. La licence globale avait le mérite de laisser libres ces échanges, en permettant aux auteurs de percevoir leur dû. Il est vital pour la culture de trouver des moyens intelligents qui en permettent l'accès sans léser les auteurs.

N'y aurait-il pas d'alternative ? Voit-on se profiler la fin d'une civilisation broyée par ses contradictions ? Aujourd'hui, les droits d'auteur d'un côté, le droit à l'image de l'autre, le verrouillage des ayants droit interdisant l'exploitation des œuvres des défunts, la susceptibilité des communautés, etc. participent tous à une censure qui se généralise sur tous les fronts. Mettre gratuitement en ligne ou en circulation des documents historiques, pourtant protégés légalement, est-ce plus criminel que d'en censurer l'accès ? Révisionnisme ou devoir de mémoire ? Combien de temps les archéologues doivent-ils attendre ? Légalement : la mort de tous les protagonistes ! Perspective délicate, difficile à défendre alors qu'on nous pousse à consommer toujours plus vite et tout de suite.

Propriété Légalité Sécurité est la nouvelle devise de la France. Lorsque nous serons bien policés, qu'on n'aura plus aucun autre droit que celui d'acheter et d'acquiescer, que nous restera-t-il ? Pas grand chose : une course au progrès, au bonheur, égocentrisme, mégalanthropie, le gâchis, perte d'identité, tout ce qui porte en germes les pires cataclysmes encore à venir... La loi n'est plus en question, ce pour quoi nous combattons sera le modèle de société dans lequel vivrons nos enfants.

Jean-Jacques Birgé  
<http://www.drame.org/blog>

## La java du diable

Afin d'éviter toute ambiguïté, posons d'abord comme évidence la rémunération des auteurs pour rétribuer leurs œuvres immatérielles dites de l'esprit. Le « salaire », proportionnel au succès de l'œuvre, ne correspond pas seulement à un travail, mais à son potentiel commercial. Tant que notre société parfaitement inique sera bâtie sur l'héritage, sa protection devra s'inscrire dans l'avenir, suivant la même logique que les autres richesses acquises, tant il peut falloir de temps pour que l'œuvre rende son jus et nourrisse son auteur : soixante-dix ans après sa mort, c'est protéger sa progéniture, des fois que la clientèle soit lente à en saisir la qualité. On pourrait imaginer bien d'autres systèmes de répartition à condition qu'ils protègent les auteurs contre les producteurs dont le rôle fut toujours de les exploiter. La délégation aux sociétés d'auteurs permet à ceux-ci d'éviter l'affrontement direct pour faire valoir leurs droits. Le récent lobbying de ces institutions contre la licence globale n'est qu'un piège refermé sur elles-mêmes, qui, à force de protéger durement les acquis, véritablement en danger, ont cru bon de faire alliance avec le diable.

C'est ici que j'avais initialement placé la coda de Trenet.

# LE JAZZ EST-IL BON POUR L'HOMME ?

par CATTANEO



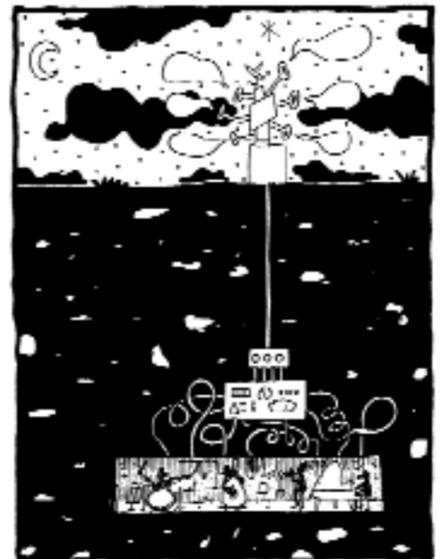
LE SOIR VIENDRANO (OU INTÉGRERAI, EN TENDANT UNE DANCE MUSIQUE VIEILLE D'AILLEURS, SE PERDRA POUR EN DÉCOUVRIR L'ORIGINE.



ACCÉLÉRÉ ARRIVÉ À LA SOURCE DE CET ENCHANTEMENT IL DÉGAGERA SON APPAREIL AFIN D'IMMOBILISER LES MUSiciens QUI S'EMBRIMENT.



MAS À LA PLACE, IL DÉCOUVRE UNE MACHINE COMPLÈTE ET INQUIÉTANTE, ÉMETTANT DES SONS À LA PLACE DES HUMAINS.



CEUX-CI SE SERONT RÉFUGIÉS SUR TOUTES LES TERRES QU'ON POURRAIT PLUS SAVOIR NI DÉFENDRE. LEUR IMAGE, EST-CE LA VÉRITÉ DU JAZZ ?

# Petit ou grand format ?



Jaipur au Rajasthan en Inde, dans les jardins du palace Le Rambagh. Un touriste et un charmeur de serpents. Novembre 1980.

Guy Le Querrec Magnum

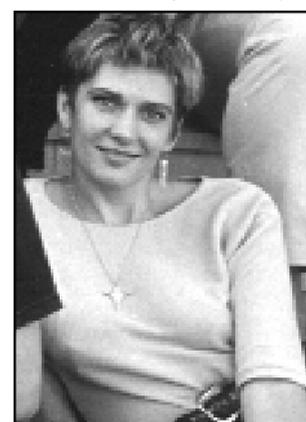
**Abonnez-vous, c'est gratuit!**



Abandonnons-nous à la mollesse de l'instant.

Le python d'arrosage a fait son boulot, le mi-charmeur est devenu spectateur arrosé, tournant dos à celui qui de son cordon charmé du maillot ne tient plus qu'à un fil, mieux vaut se dit-il sonner repli avant que ce petit serpente hors tissu à ses dépens qui le flattent, encoquillé caché tiens-toi tranquille ô ma douceur sous la ceinture du regard objectif sans yeux. Si je t'attrape je te pince.

Élise Caron



Élise Caron, ONJ Badault GLQ, Magnum

Les Allumés du Jazz n° 15 est une sacrée publication gratuite à la périodicité diablement aléatoire.

**Rédaction : 128 rue du Bourg Belé, 72000 Le Mans**  
**Tél : 02 43 28 31 30 - Fax : 02 43 28 38 55**  
**Email : all.jazz@wanadoo.fr**

Abonnement gratuit : même adresse.  
Dépôt légal : à parution.

*La rédaction n'est pas toujours responsable des textes, illustrations, photos et dessins publiés qui engagent parfois la seule responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des textes, photographies et dessins publiés est interdite (même s'il est interdit d'interdire).  
Rotographie, 2, rue Richard Lenoir 93106 Montreuil cedex  
Routage, GCM2D, 2 rue de l'Erigny BP1313 41013 Blois*

**La réalisation de ce journal est de Valérie Crinière.**  
**La conception graphique est de Daphné Postacioglu.**  
**Les dessins sont de Stéphane Cattaneo, les photographies sauf mention autre, sont de Guy Le Querrec.**

Merci à Christelle Raffaëlli, Caroline Courty, Cécile Salle (ADJ).

## Les Allumés du Jazz :

AA, Ajmi, amor fati, Archieball, Arfi, Arts et Spectacles, Axolotl Jazz, Bee Jazz Records, Celp, Charlotte Records, Chief Inspector, Circum-disc, Cismonte & Pumonti, D'Autres Cordes, emil 13, Etonnants Messieurs Durand, Emouvance, Evidence, Free Lance, Gimini, GRRR, in situ, Jim A. musiques, Label Bleu, Label'Hemiola, Label Hopi, Label Usine, la nuit transfigurée, Le Triton, Linoleum, Musivi, nato, Nûba, Potlatch, Quoi de neuf docteur, Rude Awakening présente, Saravah, Space Time Records, Terra Incognita, Tranes Européennes, Vand'Oeuvre...

[www.allumesdujazz.com](http://www.allumesdujazz.com)

